



RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

Service de l'Assainissement
**SYNDICAT DES COMMUNES DU
NORD ATLANTIQUE**
SCNA Assainissement



Exercice 2010



Rapport Annuel du Déléguétaire



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	Silvio ANDREBE (Ingénieur Exploitation)		
Vérifié par	Philippe LUDOSKY (Chef de Secteur SMDS Sainte Marie)		
Approuvé par	Fabrice HAZARD (Directeur Général SAUR Antilles)		

Liste de diffusion :

- M. le Président du Syndicat des Communes de la Côte Nord Atlantique
- M. le Maire du Gros Morne
- M. le Maire de Trinité
- M. le Maire de Sainte Marie
- M. le Maire du Marigot
- M. le Maire du Lorrain
- M. le Maire d'Ajoupa Bouillon
- M. le Maire de Basse Pointe
- M. le Maire de Macouba
- M. le Maire de Grand Rivière
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Sommaire

	Pages
1 PREAMBULE	5
2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE.....	7
2.1 LES CHIFFRES CLES	7
2.2 LES FAITS MARQUANTS.....	8
3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION.....	9
4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	10
4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »	10
5 L'ORGANISATION DE SAUR.....	13
5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE	13
5.2 LE PERSONNEL	14
5.3 LES MOYENS.....	16
5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE	18
5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT	19
6 LE CONTRAT	21
6.1 LES INTERVENANTS	21
6.2 LE CONTRAT	22
6.3 VIE DU CONTRAT	22
6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	22
7 LA GESTION CLIENTELE	25
7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS	25
7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES.....	25
7.3 NOMBRE DE CLIENTS	26
7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT	26
7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....	27
7.6 LE PRIX DE L'EAU	28
7.7 SITE INTERNET SAUR	28
8 LE PATRIMOINE DU SERVICE	30
8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	30
8.2 LE RESEAU	37
8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT.....	37
8.4 LES STATIONS D'EPURATION	39

	Pages
8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION	45
8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE	47
8.7 LES BIENS DE REPRISE	48
9 BILAN DE L'ACTIVITE.....	50
9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS	50
9.2 LE TRAITEMENT.....	52
9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS	53
9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....	54
9.5 LES PRODUITS DE TRAITEMENT.....	55
10 LA QUALITE DU PRODUIT	56
10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION ...	57
10.2 DETAILS DES BILANS JOURNALIERS.....	58
11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	62
11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE	62
11.2 TACHES D'EXPLOITATION.....	68
11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....	86
11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT	87
11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES	88
12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	89
12.1 LE CARE	89
12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	90
13 SPECIMENS DE FACTURES	96
13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....	96
14 GLOSSAIRE.....	100
15 ANNEXES	102
15.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE	103
15.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....	110
15.3 CALCUL DES INDICES DE REVISION POUR LE RENOUVELLEMENT	116
15.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES	117

1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Déléguétaire d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Déléguétaire.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au déléguétaire, ou du fait d'un investissement concessif du déléguétaire.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le déléguétaire à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les

conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Déléguétaire.

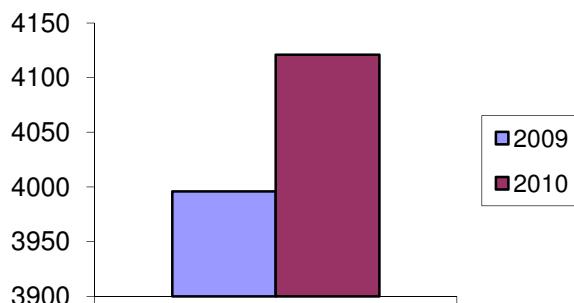
Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

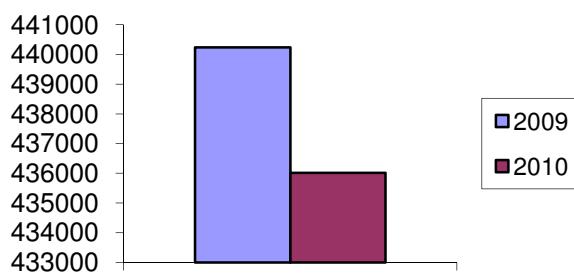
2.1 LES CHIFFRES CLES

	2009	2010	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de stations d'épuration	18	18	0 %
Nombre de postes de relèvement	34	34	0 %
Linéaire de conduites (en ml)	51 901	53 940	3,93 %
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	22 135	23 635	6,78 %
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de contrats - abonnés	4 020	4 148	3 %
Nombre de clients facturés	3 996	4 121	3,13 %
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	440 240	436 017	-0,96 %
Nombre de branchements raccordables depuis plus de 2 ans	63	24	-61,90 %
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes épurés (en m3)	489 971	567 602	16%
Quantité de boues produites (en tMS)	76.9	55.2	-28%

Nombre de clients



m3 facturés avant application des coefficients



2.2 LES FAITS MARQUANTS

LE 29 DEC 2009 :

- Introduction d'eau de mer par le TP du PR du bourg (volumes conséquents) donc PR totalement rempli
- Introduction d'eau de mer par le TP du PR Abattoir (PR non plein mais retour d'eau tout de même par le TP)

2.2.1 Les ouvrages et les installations mis hors service

La STEP La Fraîcheur située sur la commune du Gros Morne a été mise à l'arrêt le 26 Mars 2010 au profit de la STEP de Denel.

Le PR fond du bourg situé sur la commune de basse pointe a été mis à l'arrêt le 13 AVRIL 2010
Remplacé par le DIP

2.2.2 Les ouvrages et les installations mis en service

- La STEP de Denel située sur la commune du Gros Morne a été mise en service le 26 Mars 2010. Elle remplace la STEP Fraîcheur obsolète.
- Mise en route de la filaire tertiaire de Pointe-Bénie
- Mise en route du nouveau PR (DIP) à Fond bourg (BP) le 13 AVRIL 2010

3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

- L'ensemble des ouvrages des **STEP de Lorrain sous Bois et Marigot bourg**, est détérioré ce qui rend l'exploitation très difficile et les nombreuses réparations très couteuses sur ces sites.
- La **STEP de Cité Grenade** devrait faire l'objet d'une rénovation optimisée, notamment au niveau du clarificateur où des fuites ont été décelées et le maintien en l'état a conduit à privilégier le fonctionnement de l'autre file ; le clarificateur doit être changé, en évitant le type de matériau actuel; la réparation de ces structures composites est quasi impossible, les forces s'exerçant sur l'ensemble étant susceptibles de tout comprimer lors de la vidange de l'ouvrage pour intervention.
- Sur la **STEP d'Hackaert**, il serait souhaitable d'envisager une modification de la plate-forme de manière à pouvoir mettre en place une benne de plus grande capacité que celle de 6 m³ en place, sachant que le silo à boues a une capacité de 72 m³
- Sur la **STEP de Sainte-Catherine**, il serait nécessaire d'étudier la possibilité de modifier les installations en y incluant un système d'extraction des boues au fond des décanteurs (élément primordial omis lors de la construction).
- Sur la **STEP Case Paul**, il serait judicieux de repenser totalement les ouvrages en remplaçant cette structure obsolète d'un point de vue hydraulique et structurel (ouvrages inadaptés, de l'aération au canal venturi mis en place en sortie).
- Mettre en place une filière de **traitement des boues** conforme à la réglementation, par exemple en créant un silo à boues sur la step de Denel pour pouvoir y traiter les boues des nini-steps.

4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

« A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

** La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuelle, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

Rapport Annuel du Déléguétaire



"Rapport du Maire" - Décret n° 2007 - 675 et arrêté du 2 mai 2007 - Liste récapitulative des indicateurs

Code fiche	Indicateurs descriptifs des services	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	-	-
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	55,20 t MS	-	-
D204.0	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N+1	2,19 €/m ³	-	-
D204.0	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N	2,16 €/m ³	-	-
Code fiche	Indicateurs de performance	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	0	Linéaire de réseau de collecte eaux usées hors branchemet situé à l'amont des stations d'épuration (y compris pluvial)	53 940 km
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	0,00 %	Tonnes de matières sèches totales de boues évacuées	55,20 t

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

Rapport Annuel du Déléguétaire



Code fiche descriptive	Indicateurs de performance	Données élémentaires	
			Valeur des données élémentaires
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Nombre de branchements desservis	4 643
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	Montants en euros des abandons de créances Volume facturé	2 955 € 437 780 m ³

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr

5 L'ORGANISATION DE SAUR

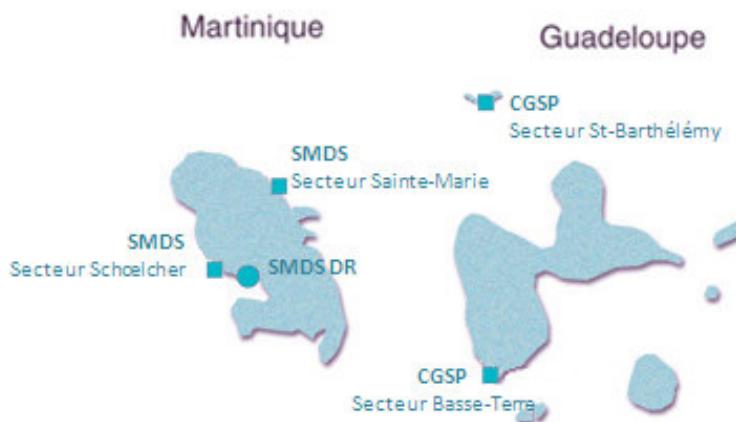
5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 25 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

SAUR Antilles, est composée de 2 filiales présentes en Martinique et en Guadeloupe :

- **La SMDS** en Martinique avec :
 - La Direction Régionale
 - Le Secteur de Schœlcher,
 - Le Secteur de Sainte Marie
- **La CGSP** en Guadeloupe avec :
 - Le Secteur de Basse Terre
 - Le Secteur de Saint Barthélémy



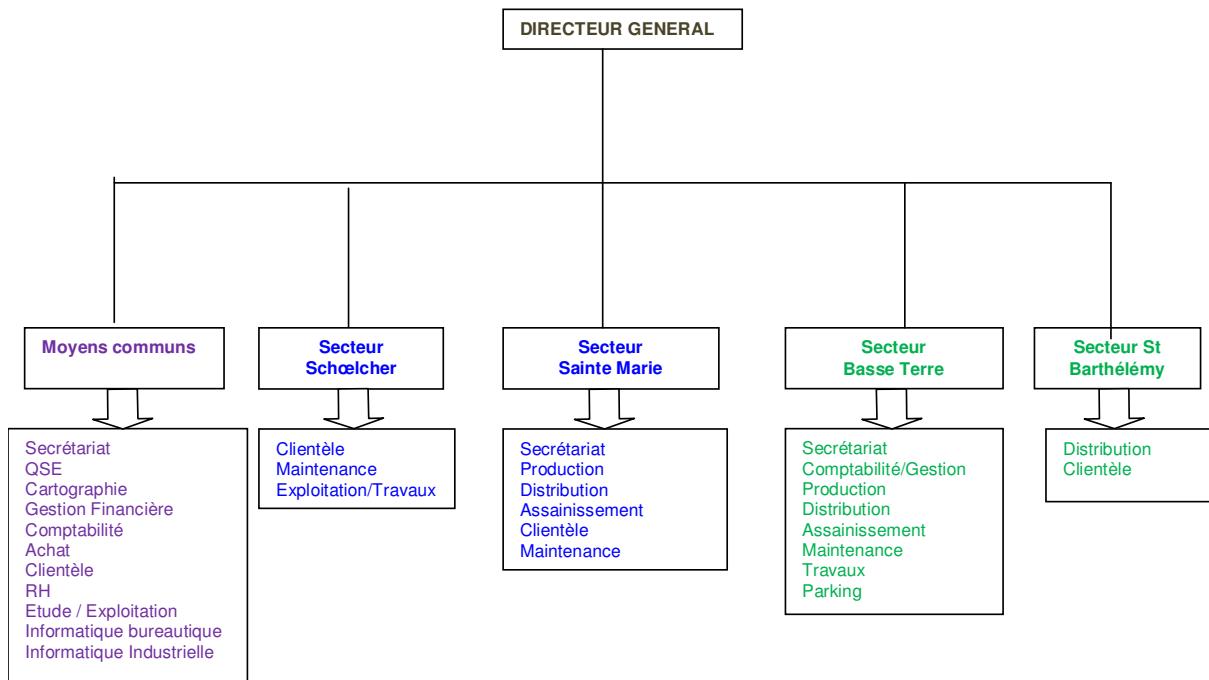
5.2 LE PERSONNEL

5.2.1 Organisation régionale

Organigramme

SAUR AUX ANTILLES

SMDS
CGSP



5.2.2 Organisation du secteur

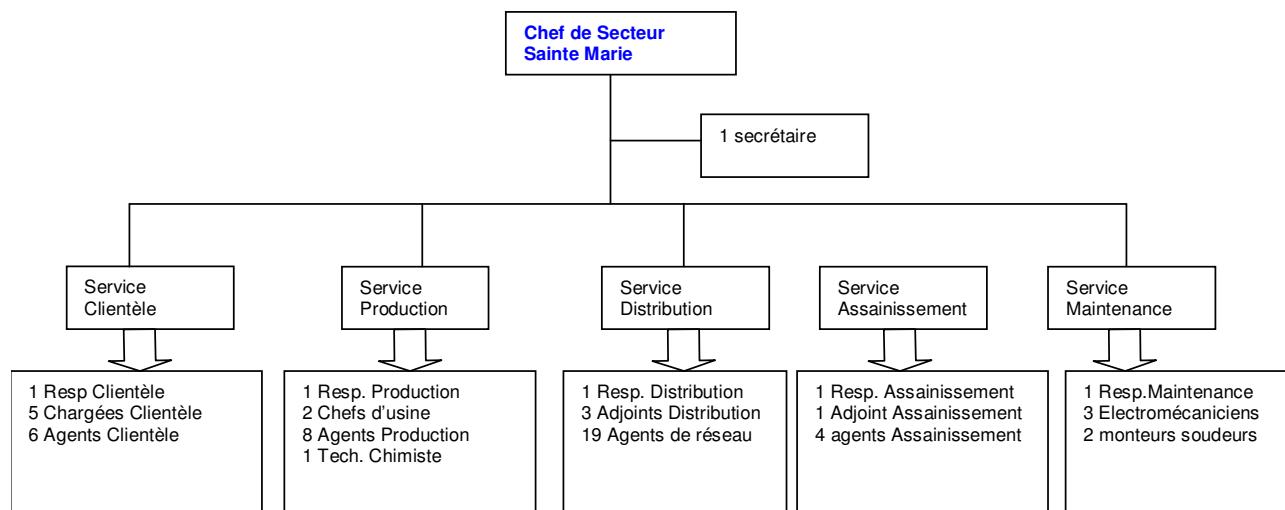
Présentation générale SMDS SECTEUR SAINTE MARIE

Missions SMDS secteur Sainte Marie gère les contrats d'affermage d'eau potable et d'eaux usées du S.C.N.A, d'eau potable de la ville du Morne Rouge et le contrat d'exploitation de l'usine de La Capot.

Les missions de SMDS secteur Sainte Marie sont les suivantes :

- Exploitation au quotidien des stations et des réseaux d'eau et d'assainissement confiés
- Relations courantes avec les Collectivités
- Relations au quotidien avec les clients consommateurs,
- Permanence du service 24 h / 24 h
-

Organigramme



5.3 LES MOYENS

5.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de trois laboratoires d'analyses accrédités COFRAC intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat. En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés.

LABORATOIRE REGIONAL SAUR OUEST
56005 VANNES CEDEX

LABORATOIRE REGIONAL SAUR SUD EST
30936 NIMES CEDEX 09

LABORATOIRE REGIONAL SAUR NORD ILE DE FRANCE NORMANDIE ET NATIONAL
78312 MAUREPAS

Ces laboratoires assurent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

5.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux
2. Hydraulique
3. Maintenance
4. Informatique industrielle
5. Logiciels métiers
6. Logistique et achats

5.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES	Gestion des équipements de mesures
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du déléguétaire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de la maintenance
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y

BACARA	compris de la qualité de l'eau
NET & GIS	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
WINRAM	Cartographie informatisée des réseaux
CHARLINE	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
STANDARDS	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
D'AUTOMATISMES	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
ELOISE et SCOPE	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
GEREMI 32	Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
@collectivité	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations, suivi des contrôles des installations d'assainissement non collectif

5.3.4 Les ressources matérielles du secteur

Moyens

MOYENS (en nombre)	SMDS	Dont SMDS Secteur Sainte Marie	Dont SMDS Secteur Schœlcher
Véhicule léger	54 (dont 8 de la structure régionale)	39	7
Véhicule type 4x4	14	11	3
Véhicule type benne	3	2	1
Mini-pelle	1	1	0
Pompe épuisement	1	0	1
Compresseur	2	1	1
Tronçonneuse	4	2	2
Machine à percer en charge	2	1	1
Groupe Electrogène mobile	3	1	2
Poste de soudure	2	1	1
Serveur de supervision	1	1	
Matériel de détection des conduites	2	1	1
Corrélateur acoustique	2	1	1
Nettoyeur haute pression	3	2	1
Poste informatique	49	39	10
Scie à sol	2	1	1
Marteau piqueur	2	1	1

5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

5.4.1 L'organisation régionale

La permanence de service

Dispositif d'alerte

- Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par l'ensemble du secteur d'exploitation, relayé si besoin, par les services de la Direction.
- En dehors de ces horaires, les clients peuvent continuer à composer le n° d'accès indiqué sur leur facture :
 - ils sont mis en relation avec un responsable de **permanence 24h/24 et 7j/7**.
 - ce dernier déclenche l'intervention d'un agent ayant les compétences pour l'intervention mais peut également faire appel, si besoin, au renfort d'un électromécanicien d'astreinte ou d'un autre agent de terrain.
- L'électromécanicien de permanence peut également recevoir des informations transmises par notre système de télésurveillance (TOPKAPI).

Les moyens humains

- Le niveau II de permanence
 - reçoit les appels clients ainsi que les appels de télésurveillance
 - coordonne les interventions des niveaux III sur le terrain.
- En cas d'incident majeur (pollution, manque d'eau généralisée, accident...), le niveau II fait appel au **cadre de permanence** de niveau I, qui :
 - mettra en œuvre les dispositions d'urgence
 - assurera la liaison entre l'astreinte locale et les services de l'Etat

Les moyens techniques

- Un standard téléphonique
 - Ce central permet de donner un **message d'information** paramétrable à distance par l'agent de permanence en cas de perturbation sur le réseau
- Un central de Supervision (TOPKAPI).

Il permet de traiter et prioriser toutes les alarmes et informations en provenance des installations.

5.4.2 L'organisation secteur

Les moyens humains

Le secteur de Sainte-Marie dispose en permanence d'une astreinte composée de :

- 6 agents de niveau III affectés au réseau et aux installations, dont un spécifiquement dédié à l'assainissement.
- 1 électromécanicien de niveau III

5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

5.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



**La certification ISO 9001 :
Notre Compétence, Votre Garantie**

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur en France a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 10 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et leur santé (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité de réaction dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que ARS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée selon la norme internationale ISO 9001 : 2008, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette reconnaissance externe, délivrée par Afnor Certification, participe à la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du déléguétaire)
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...

SAUR ANTILLES a renouvelé son certificat ISO 9001 version 2008 délivré par l'AFAQ en Octobre 2009.

Notre engagement dans cette démarche de management, fortement mobilisatrice des compétences, est motivé par notre volonté constante d'amélioration de nos performances et de la qualité de nos prestations en tenant compte de la sécurité des collaborateurs et de notre environnement.

6 LE CONTRAT

6.1 LES INTERVENANTS

6.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité : Syndicat des Communes du Nord Atlantique

Le Maire ou Président : Monsieur Joachim BOUQUETY

Le Directeur : Mademoiselle C. MORIN / Mademoiselle M. JEAN-ELIE

Siège : Quartier DUHAMELIN – 97225 LE MARIGOT

Téléphone : 05.96. 53.53.72

Télécopie : 05.96. 53.62.97

e.mail : scna@wanadoo.fr

6.1.2 Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	Nom du (des) délégué(s)	N° téléphone Mairie
AJOUPA BOUILLON	M. SUEDILE, M. BONTE	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	M. LINVAL, Mme DENVAL	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	M. BOUQUETY, Mme MOREAU	05.96.55.77.77
GROS MORNE	M. JEAN ZEPHIRIN, M. DINTIMILLE	05.96.67.50.11
LORRAIN	M. ABELKALON	05.96.53.44.22
MACOUBA	M. CRETINOIR	05.96.78.53.68
MARIGOT	M. MARTINEL et Mme YERRO	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	M. JUPITER, M. COURSET	05.96.69.30.06
TRINITE	M. TICAL, Mme TELLE	05.96.58.20.12

6.1.3 Le service chargé du contrôle

Organisme : Service Public 2000

Interlocuteur : Romain FAYOUX

Adresse : 80, rue Taitbout - 75009 PARIS

Téléphone : 01 44 51 09 74

Télécopie : 01 44 51 09 59

e.mail : romain.fayoux@sp2000.asso.fr

6.1.4 La police de l'eau

Interlocuteur : DEAL : M. Michel PERREL / M. Michel OGER

Adresse : Jardin Desclieux - B.P 642 - 97262 FdF

Téléphone : 05.96.71.20.88

Télécopie : 05.96.71.20.39

e.mail : Michel.Perrel@developpement-durable.gouv.fr / michel.oger@agriculture.gouv.fr

6.1.5 L'agence de l'eau

Nom de l'Agence : Office Départemental de l'Eau de la Martinique

L'interlocuteur : Madame Jeanne DEFOI (Directrice)

Adresse : 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France

Téléphone : 05.96.48.47.20

Télécopie : 05.96.63.23.67

e.mail : ode972@wanadoo.fr

6.1.6 Le déléguétaire SAUR

SMDS

Directeur Délégué : Monsieur Fabrice HAZARD

Adresse : Z.A. Belle Etoile – 97230 SAINTE MARIE

Téléphone : 0596 69 54 74

Télécopie : 0596 69 30 00

e.mail : fhazard@saur.fr

6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/04/2005
Durée du contrat :	12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/03/2017

6.3 VIE DU CONTRAT

6.3.1 Les avenants signés dans l'année

Néant.

6.3.2 Les avenants

Néant.

6.3.3 Les clauses de révision atteintes

Sans objet.

6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

6.4.1 Les conventions

6.4.1.1 *Les conventions de rejet*

Néant.

6.4.1.2 *Les autres conventions*

Néant.

6.4.2 **Les biens de reprise**

Il s'agit des biens qui appartiennent au déléguétaire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

6.4.3 **Les engagements liés au personnel**

1^{er} cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2^{eme} cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

6.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).

7 LA GESTION CLIENTELE

7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

7.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	844	874	3,55 %
GRAND'RIVIERE	31	33	6,45 %
GROS-MORNE	194	212	9,28 %
L AJOUPA-BOUILLON	78	94	20,51 %
LA TRINITE	35	42	20,00 %
LE LORRAIN	563	575	2,13 %
LE MARIGOT	491	495	0,81 %
MACOUBA	107	106	-0,93 %
SAINTE-MARIE	1 610	1 693	5,16 %
Total de la collectivité	3 953	4 124	4,33 %
Evolution N/N-1	-	4,33 %	

7.1.2 Les branchements raccordables

Nombre de clients raccordables au 31 décembre

Commune	Raccordables depuis moins de 2 ans	Raccordables depuis plus de 2 ans
L AJOUPA-BOUILLON	2	6
BASSE-POINTE	0	2
GRAND'RIVIERE	1	0
GROS-MORNE	0	8
LE LORRAIN	1	0
MACOUBA	0	1
LE MARIGOT	0	2
SAINTE-MARIE	0	3
LA TRINITE	0	2
Total de la collectivité	4	24

L'effort de raccordement se poursuivra en 2011.

7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	855	877	2,57 %
GRAND'RIVIERE	32	33	3,13 %
GROS-MORNE	210	219	4,29 %
L AJOUPA-BOUILLON	94	101	7,45 %
LA TRINITE	43	44	2,33 %
LE LORRAIN	568	576	1,41 %
LE MARIGOT	494	495	0,20 %
MACOUBA	108	107	-0,93 %
SAINTE-MARIE	1 616	1 696	4,95 %
Total de la collectivité	4 020	4 148	3,18 %
Evolution N/N-1	-	3,18 %	

7.3 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	855	876	2,46 %
GRAND'RIVIERE	32	33	3,13 %
GROS-MORNE	210	219	4,29 %
L AJOUPA-BOUILLON	94	101	7,45 %
LA TRINITE	43	44	2,33 %
LE LORRAIN	565	573	1,42 %
LE MARIGOT	489	492	0,61 %
MACOUBA	108	107	-0,93 %
SAINTE-MARIE	1 600	1 676	4,75 %
Total de la collectivité	3 996	4 121	3,13%
Evolution N/N-1	-	3,13 %	

7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

7.4.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2009	2010	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	98 974	97 802	-1,18 %
GRAND'RIVIERE	3 865	3 526	-8,77 %
GROS-MORNE	12 849	15 734	22,45 %
L AJOUPA-BOUILLON	11 629	13 840	19,01 %
LA TRINITE	3 808	6 109	60,43 %
LE LORRAIN	64 408	66 212	2,80 %
LE MARIGOT	43 365	41 348	-4,65 %
MACOUBA	15 924	16 323	2,51 %
SAINTE-MARIE	185 418	175 123	-5,55 %
Total de la collectivité	440 240	436 017	-0,96%
Evolution N/N-1	-	-0,96 %	

7.4.2 Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m³ avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2010	Particuliers et autres			communaux
		Dont < 200 m ³ /an	Dont 200 < conso < 6 000 m ³ /an	Dont conso > 6 000 m ³ /an	communaux
BASSE-POINTE	97 802	65 484	31 108	0	1 210
GRAND'RIVIERE	3 526	2 880	646	0	0
GROS-MORNE	15 734	15 098	636	0	0
L'AJOUPA-BOUILLON	13 840	6 824	7 016	0	0
LA TRINITE	6 109	3 279	2 830	0	0
LE LORRAIN	66 212	41 267	15 659	0	9 286
LE MARIGOT	41 348	36 686	3 339	0	1 323
MACOUBA	16 323	9 530	6 793	0	0
SAINTE-MARIE	175 123	112 098	33 020	19 615	10 390
Total de la collectivité	436 017	293 146	101 047	19 615	22 209
Consommation moyenne par type de branchements	-	-	-	-	-

7.4.3 Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m³/an

Commune	Nom de l'industriel	Volume consommé en 2009	Volume consommé en 2010	Evolution N / N-1
SAINTE-MARIE	SDC RESIDENCE STE MARIE	15 646	6 614	-57,73 %
Total des industriels		15 646	6 614	-57,73%

Seuls les clients considérés comme industriels sont repris dans ce tableau, d'où les différences avec le tableau de synthèse du paragraphe précédents.

7.4.4 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2009	Nombre en 2010
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE / Erreur facturation assainissement	-	1
PRODUIT / EAUX USEES / Odeurs	1	-

Une seule lettre de réclamation d'un usager assainissement, néanmoins les clients émettent des insatisfactions lors de leurs visites en nos murs lors des opérations qu'ils viennent effectuer pour l'eau.

Ce résultat reflète surtout le fait que le service d'assainissement n'est pas encore bien ancré dans la culture de nos usagers.

7.6 LE PRIX DE L'EAU

7.6.1 Les composantes du prix de l'eau

La décomposition d'une facture d'eau pour une consommation annuelle de 120 m³ est la suivante :

Cf. § 14.1 Spécimens de factures.

7.6.2 L'évolution du prix

REPARTITION	2009	2010	Evolution
			N/N-1
Part aep SCNA	0,55 €	0,55 €	0%
Part aep SMDS	1,1850 de 0 à 50 m ³	1,1828 de 0 à 50 m ³	-0,19%
	1,5799 de 51 à 120 m ³	1,6132 de 51 à 120 m ³	2,11%
Part eu SCNA	0,91 €	0,91 €	0%
Part eu SMDS	0,78 €	0,79 €	1,3%
Part taxes (hors tva et octroi de mer)	0,38 €	0,51 €	34%
Total	4,21 €	4,37 €	4%

7.7 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail www.saur.com.

Les clients de SMDS, société filiale de Saur, ont accès à ces mêmes services à partir de l'adresse www.smds.fr où ils sont accueillis, puis redirigés vers le site Saur où ils peuvent créer leur espace client.

► Le site clientèle Saur : une agence en ligne 24 heures sur 24.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

L'internaute peut y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Il peut :

- changer son adresse de facturation,
- modifier ses identifiants de connexion,
- modifier ou communiquer ses coordonnées bancaires,
- modifier son mode de paiement,

- communiquer le relevé de son compteur,
- souscrire à un nouvel abonnement,
- résilier son abonnement en cours,
- demander une fermeture temporaire de branchement,
- demander un devis pour un branchement,
- régler sa facture par carte bancaire,
- ou nous écrire, tout simplement.

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

> Facture sur internet

En 2010, un nouveau service, partiellement déployé pour la période de novembre 2009 à mai 2010, permettra à tous les clients de Saur de choisir de recevoir leur facture via internet. L'inscription à ce service s'effectue en ligne, la seule condition préalable étant le règlement des factures par prélèvement. Le client est averti par mail de la mise à disposition de sa facture, une quinzaine de jours avant son prélèvement. Les factures sont disponibles sur l'Espace Client pendant une durée de 5 ans. Le client peut se désinscrire à tout moment.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- la qualité de l'eau dans sa commune,
- une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...),
- les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées),
- des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- Un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

► Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques,
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation,
- une série de liens sur le thème de l'eau,
- et aussi un espace pour les enfants, qui y retrouvent les aventures d'Akwa le petit personnage créé par Saur pour les sensibiliser à la protection de l'eau.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées et implantations de Saur en France.

8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

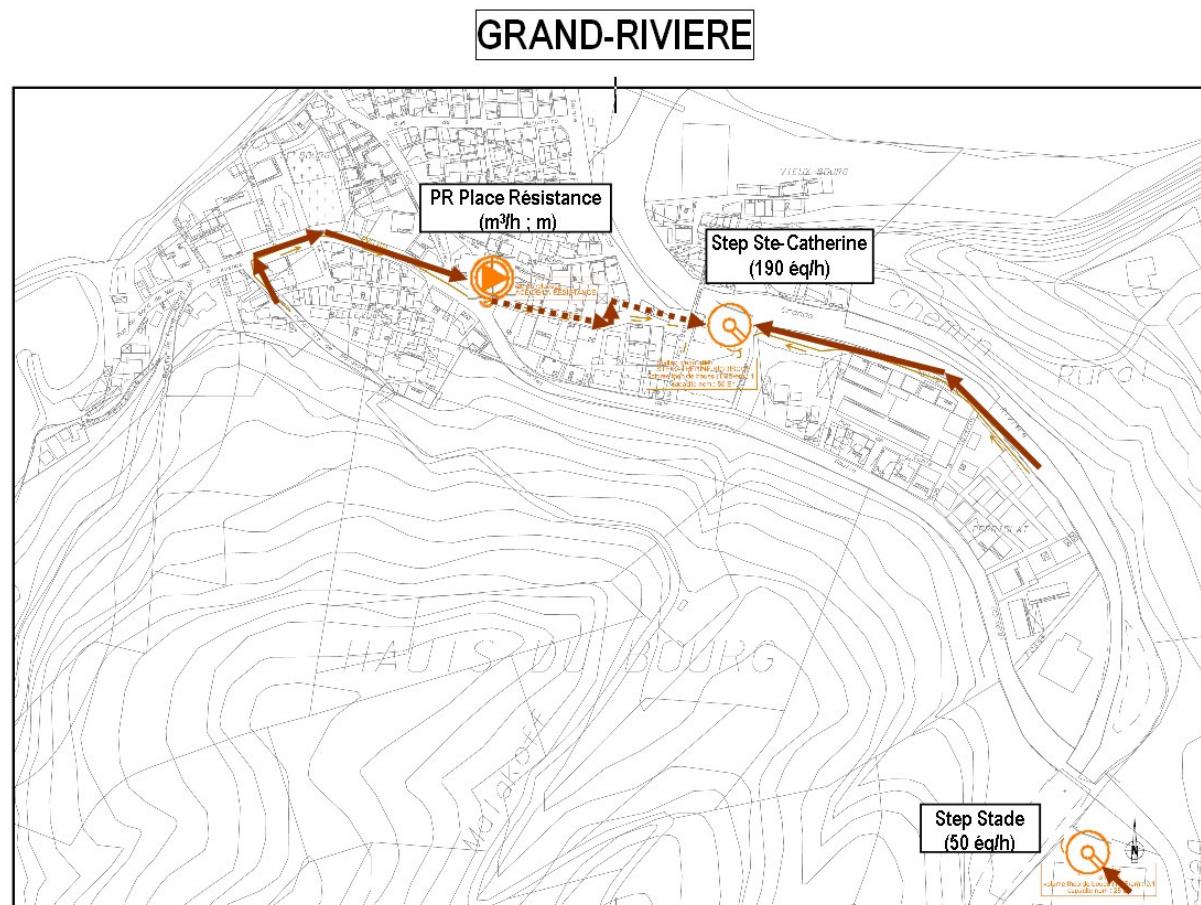
Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve le réseau de collecte pour lequel de détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

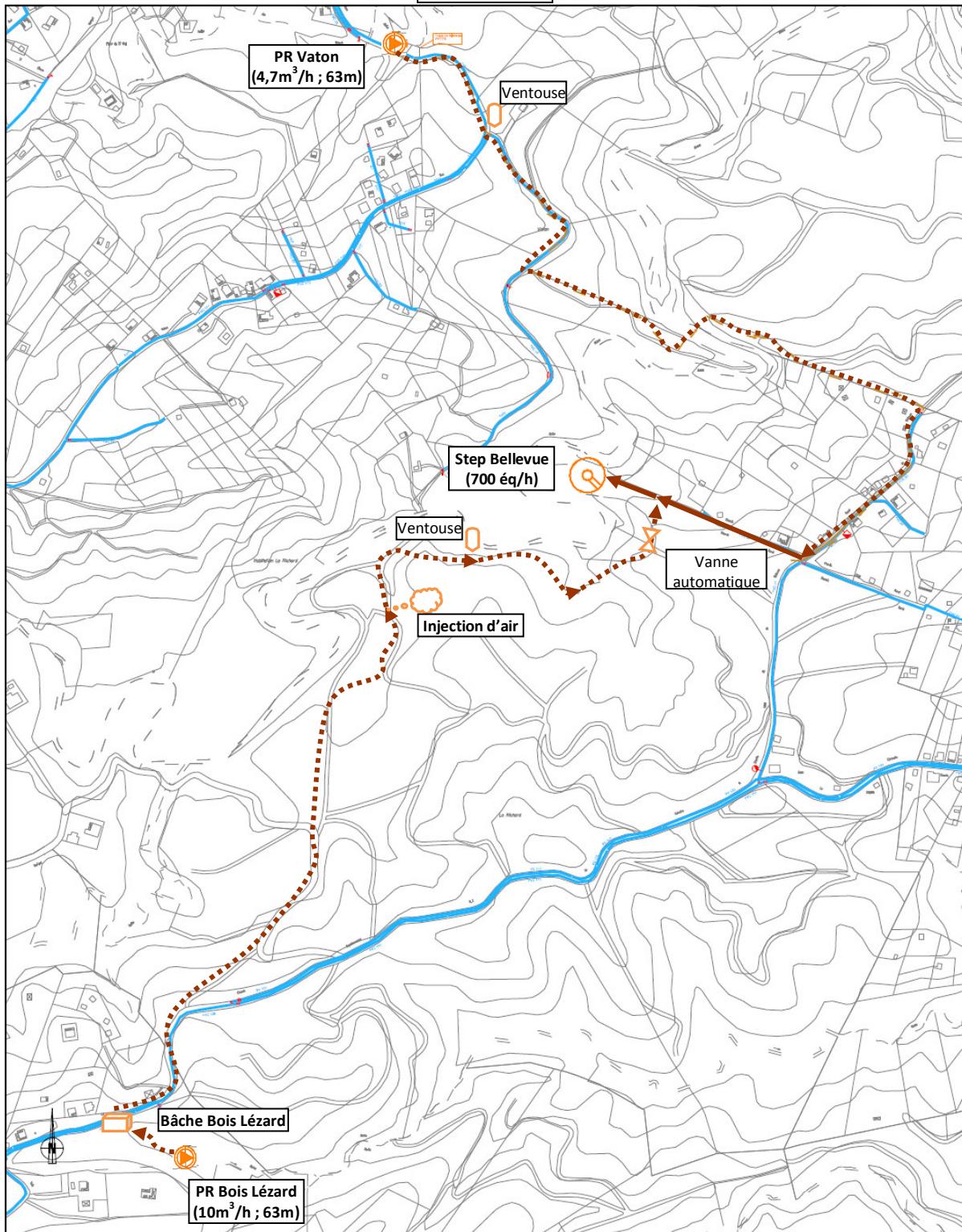
Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

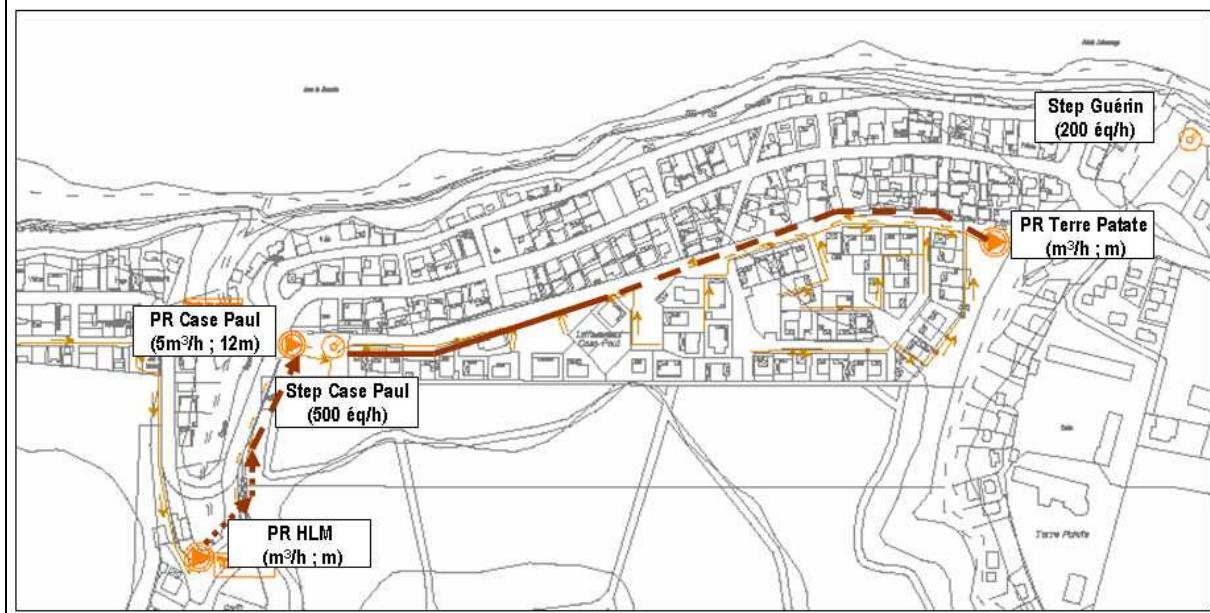
8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT



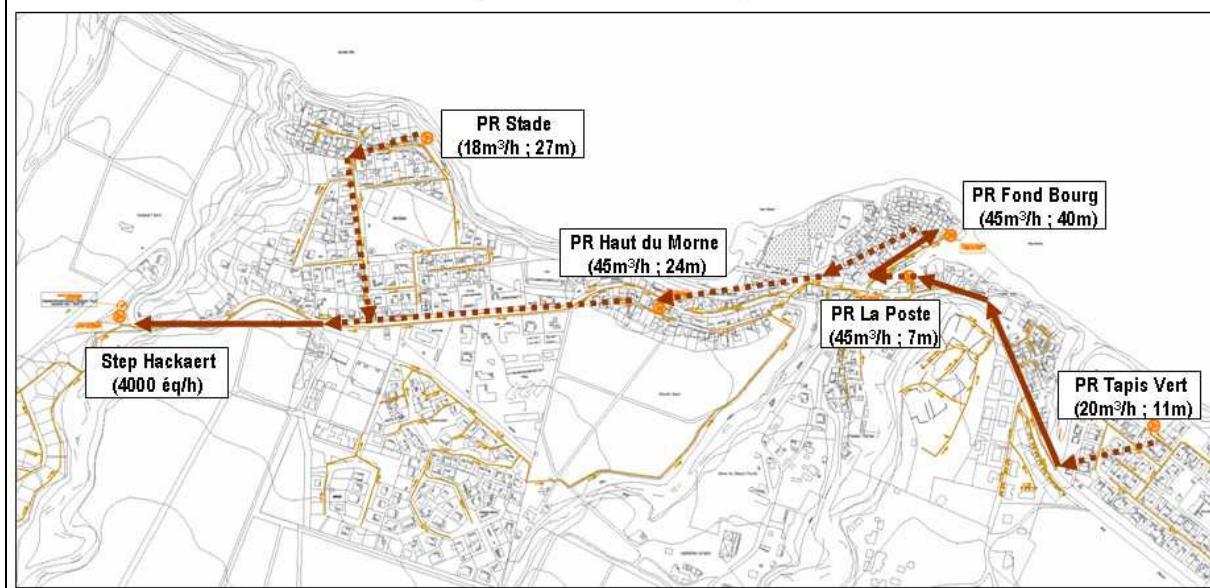
TRINITE

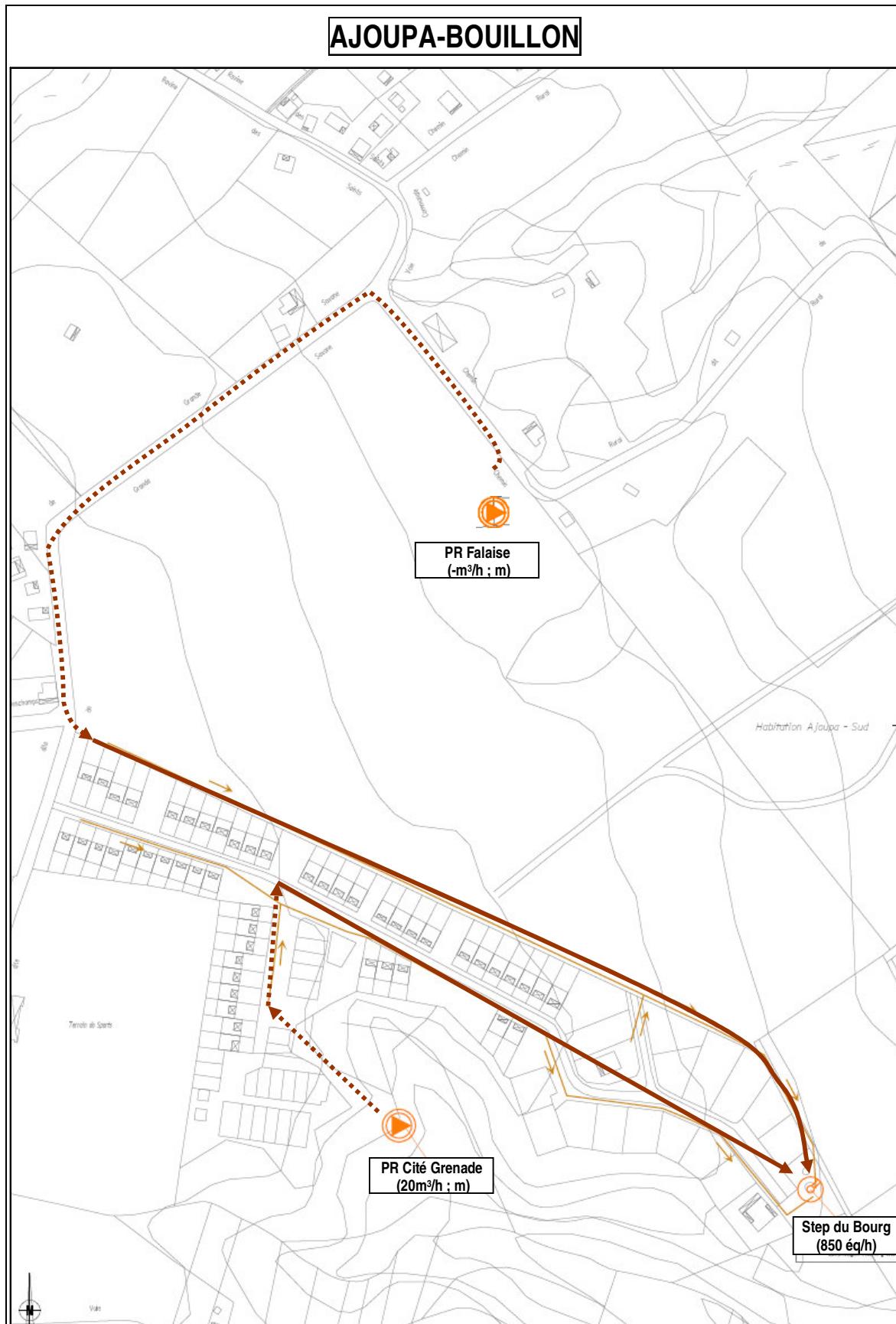


MACOUBA

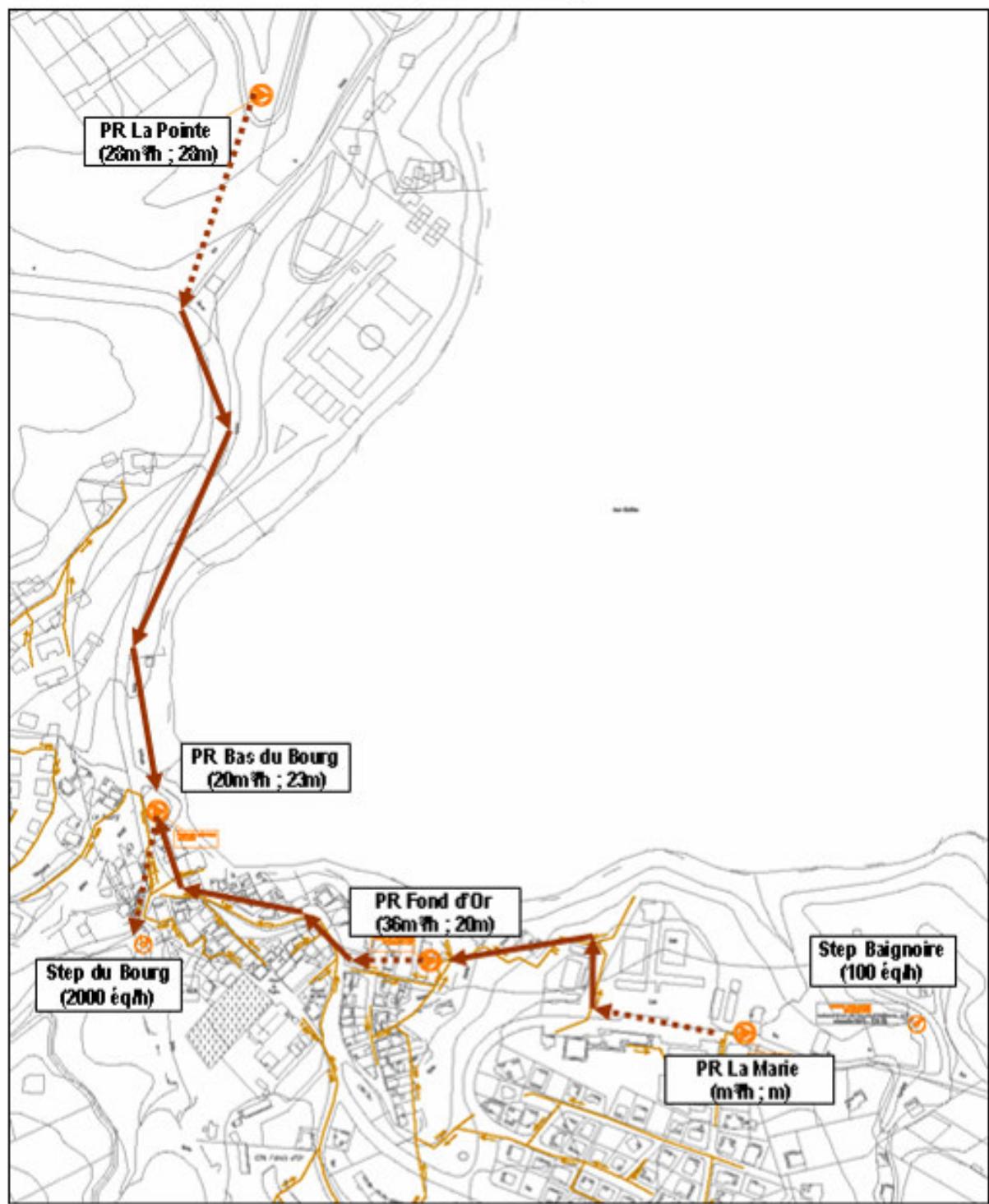


BASSE-POINTE

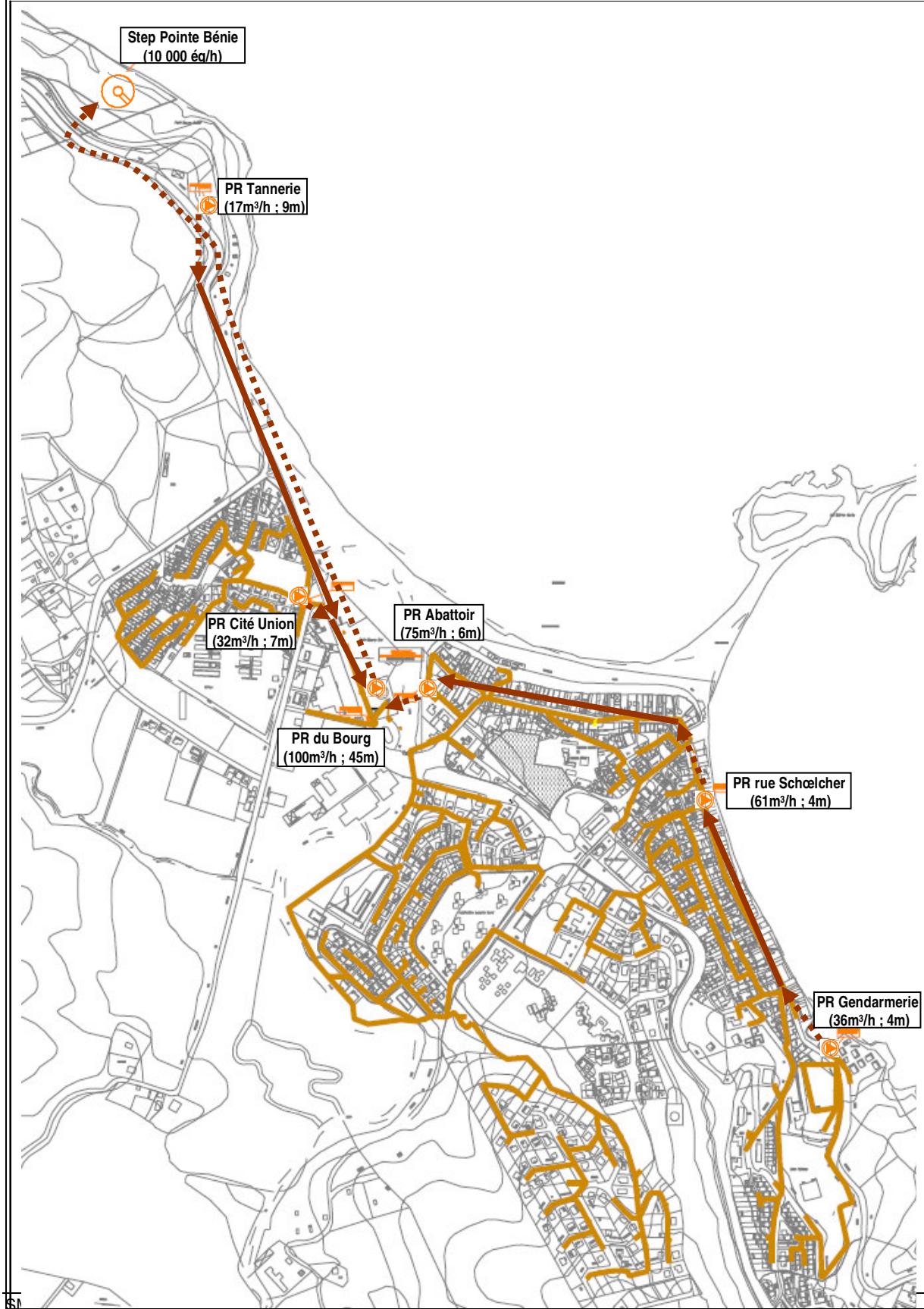




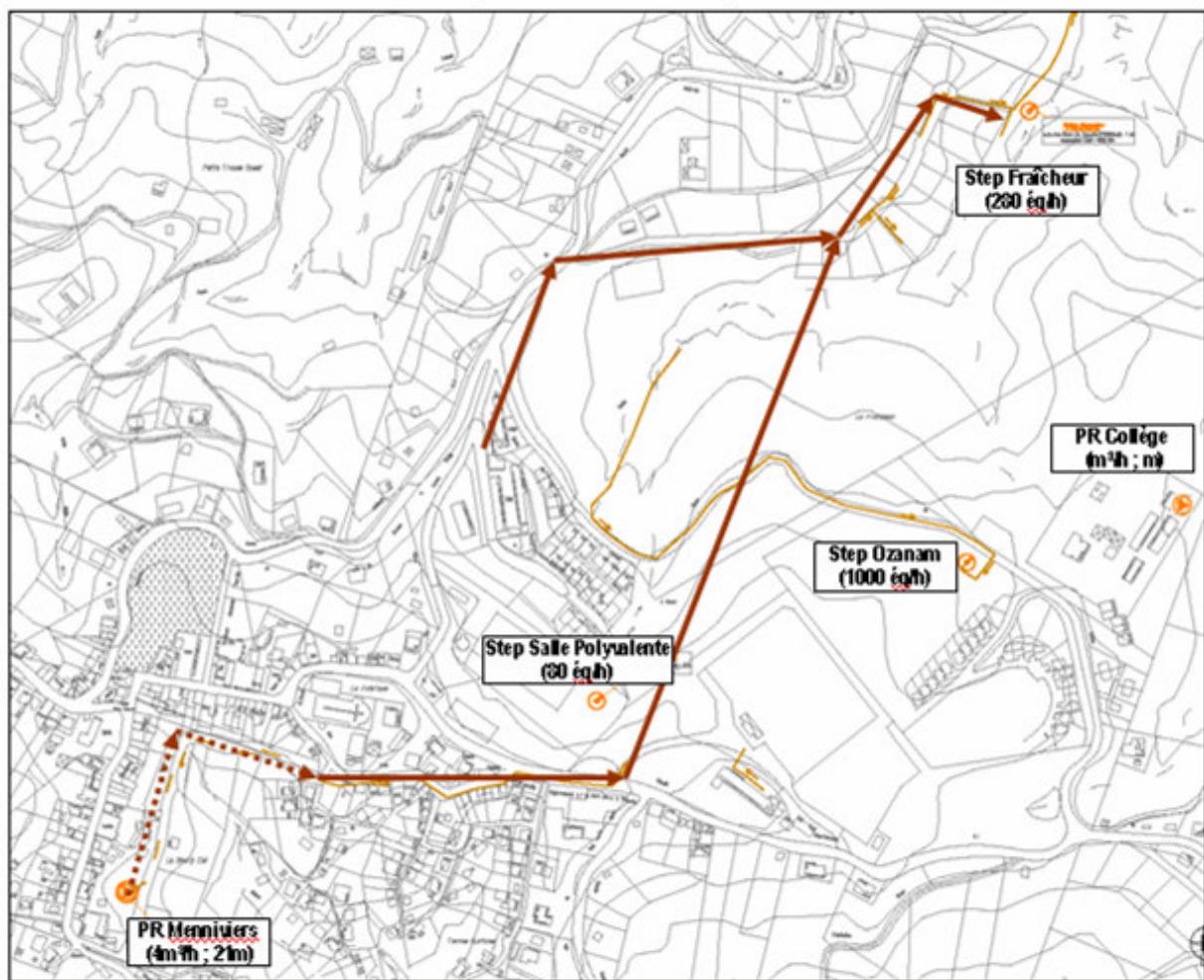
MARIGOT



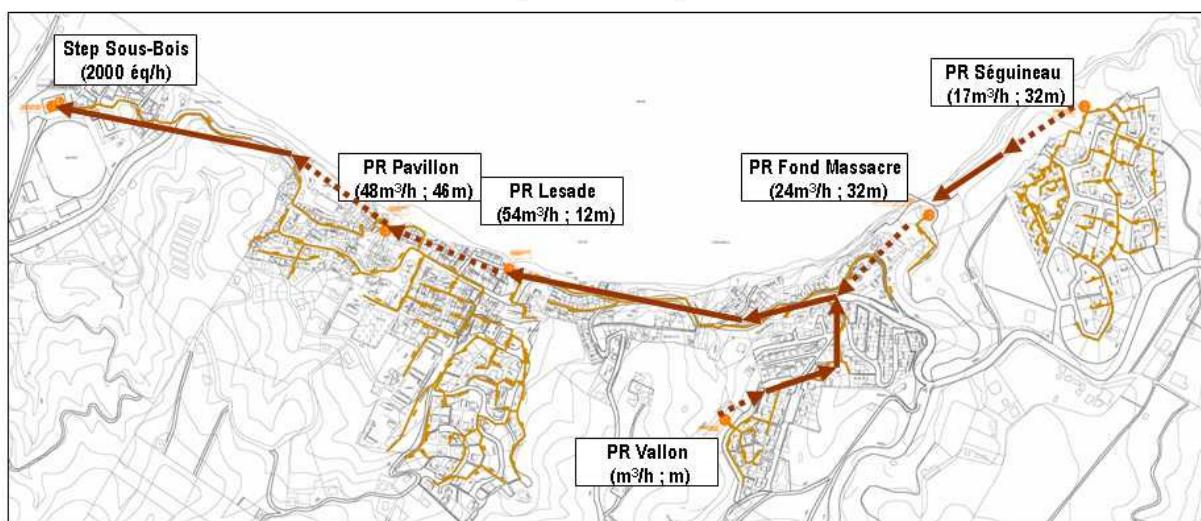
SAINTE-MARIE



GROS-MORNE



LORRAIN



8.2 LE RESEAU

8.2.1 Les canalisations

Diamètre (mm)	Nature	Extension de l'année (ml)		Linéaire total (ml)	
		Unitaire	Séparatif	Unitaire	Séparatif
GRAVITAIRE					
Circulaire ?	Amiante ciment	0	0	0	58
Circulaire ?	Autres	0	0	0	32 288
Circulaire 125	Autres	0	1 314	0	1 314
Circulaire 150	Autres	0	0	0	278
Circulaire 160	Autres	0	0	0	398
Circulaire 200	Autres	0	0	0	2 111
Circulaire 300	Autres	0	0	0	43
Circulaire ?	Fonte	0	0	0	66
Circulaire 150	Fonte	0	0	0	25
Circulaire 160	Fonte	0	0	0	188
Circulaire 200	Fonte	0	0	0	1 768
Circulaire 250	Fonte	0	0	0	512
Circulaire 300	Fonte	0	0	0	1 178
Circulaire ?	Pvc	0	0	0	2 023
Circulaire 150	Pvc	0	0	0	1 072
Circulaire 160	Pvc	0	103	0	337
Circulaire 200	Pvc	0	575	0	4 484
REFOULEMENT					
Circulaire ?	Autres	0	0	0	3 127
Circulaire 160	Autres	0	0	0	2 174
Circulaire 63	Autres	0	0	0	494
Total		0	1 991	0	53 940

8.2.2 Les branchements

Cf. § 7.1

8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	HMT	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1995	45 m3/h	40 mCE	Refoulement vers PR Haut du Morne	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1991	45 m3/h	24 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	23 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Fond Bourg	OUI	NON	rivière de Basse-Pointe
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	18 m3/h	27 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer
Poste de relevage station Hackaert	BASSE-POINTE	1991	81 m3/h	5 mCE	-	OUI	NON	rivière Hackaert
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	20 m3/h	11 mCE	Refoulement vers PR la Poste	OUI	NON	Mer

Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage Place de la Résistance	GRAND'RIVIERE	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers STEP Ste Catherine Biodisque	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	GROS-MORNE	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Bellevue Trinité	NON	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petit Galion
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	GROS-MORNE	2003	4 m3/h	21 mCE	Refoulement vers STEP Fraîcheur	OUI	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petite Lézarde
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	L AJOUPA-BOUILLON	2005	20 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	ravine puis rivière Capot
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	L AJOUPA-BOUILLON	2008	- m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Cayali 1	LE LORRAIN	2007	17 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Cayali 2	LE LORRAIN	2007	16 m3/h	-	Refoulement vers PR Séguineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	54 m3/h	12 mCE	Refoulement vers PR Pavillon	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	LE LORRAIN	1988	48 m3/h	46 mCE	Refoulement vers STEP Sous Bois	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	17 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Crochemort	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de station SOUS BOIS	LE LORRAIN	1986	38 m3/h	7 mCE	-	OUI	NON	rivière du Lorrain puis mer
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	LE LORRAIN	2006	- m3/h	-	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Crochemort
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	LE LORRAIN	2005	24 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Fond Massacre
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	LE MARIGOT	1986	36 m3/h	20 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	LE MARIGOT	2005	28 m3/h	28 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	LE MARIGOT	1985	20 m3/h	23 mCE	Refoulement vers STEP Bourg de Marigot	OUI	NON	Mer
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	LE MARIGOT	2006	14 m3/h	-	Refoulement vers PR Fond d'Or	NON	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	MACOUBA	2006	17 m3/h	12 mCE	Relevage en entrée de step	NON	NON	STATION D'EPURATION
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	MACOUBA	2005	- m3/h	-	-	NON	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage HLM (Macouba)	MACOUBA	2003	- m3/h	-	Refoulement vers STEP Case Paul	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	36 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Schœlcher	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer

Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1985	32 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Ste Marie	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1976	75 m3/h	6 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Rivière de Ste-Marie puis Mer
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1994	9 m3/h	37 mCE	Refoulement vers STEP de Reculée	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de SCHOECHER (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	61 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Abattoir	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	SAINTE-MARIE	1997	17 m3/h	9 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	2006	4.68 m3/h	63.1 mCE	refoulement de Morne des Esses (SM) vers step Bellevue (T)	OUI	NON	ravine Miette
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	SAINTE-MARIE	2008	100 m3/h	-	Refoulement vers STEP Pointe Bénie	OUI	OUI	Rivière de Ste-Marie puis Mer

Les débits sont les débits nominaux des postes et peuvent différer des débits mesurés sur site qui eux figurent dans le tableau du chapitre 9.1.

8.4 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	1985
Capacité nominale	500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	75 m3/j
Charge nominale en DBO5	30 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	boues activées
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine non-pérénne puis mer

Mini Station d'epuration de CITE GRENADE (Ajoupa)

Lieu	L AJOUPA-BOUILLON
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	850 Eq. Hab
Charge nominale en débit	90 m3/j
Charge nominale en DBO5	36 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Autre filière
Equipement de télésurveillance	NON

Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	-
Capacité nominale	150 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Mer

Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	14 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1988
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière du Galion

Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	100 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j

Rapport Annuel du Déléguétaire



Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Pocquet

Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	6 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Bambous

Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2008
Capacité nominale	9990 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1500 m3/j
Charge nominale en DBO5	600 kg/j
Charge nominale en DCO	1350 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	Mer

Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1994
Capacité nominale	800 Eq. Hab
Charge nominale en débit	120 m3/j
Charge nominale en DBO5	48 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	1986
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Grande Anse puis Mer

Station d'épuration du BOURG (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	25 Eq. Hab
Charge nominale en débit	4 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Grande Rivière

Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	15 m3/j

Rapport Annuel du Déléguétaire



Charge nominale en DBO5	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Mer

Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	1991
Capacité nominale	4000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	600 m3/j
Charge nominale en DBO5	240 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaire
Filière boue	Epaissement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Hackaert

Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	280 Eq. Hab
Charge nominale en débit	42 m3/j
Charge nominale en DBO5	17 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	-
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée

Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	190 Eq. Hab
Charge nominale en débit	29 m3/j
Charge nominale en DBO5	11 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Trait. primaire, secondaire et tertiaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	La Grande Rivière

Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	1993
Capacité nominale	80 Eq. Hab
Charge nominale en débit	12 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée

STEP Bellevue (Trinité)

Lieu	LA TRINITE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	105 m3/j
Charge nominale en DBO5	42 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	biodisque
Filière eau	Traitements primaire et secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine

STEP DENEL

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	2010
Capacité nominale	1500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	-
Charge nominale en DBO5	90 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	biodisque
Filière eau	Traitements primaire et secondaire
Filière boue	Déshydratation & chaulage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine puis Rivière La Tracée

8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION

8.5.1 La situation par installation

8.5.1.1 Norme de rejets annuels

Performances minimales définies par l'arrêté du 22 juin 2007

abrogation des arrêtés du 21/06/96 et du 22/12/94

STEP \leq 120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	35	60
DCO		60
MES		50

Pour la **DBO5**, performances exigées en concentration **OU** en rendement

NB : pour le lagunage, les mesures sont faites exclusivement sur la DCO mesurées sur échantillons non filtrés

STEP $>$ 120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants (concentration ou rendement)

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Concentration acceptable (*) en mg/l
DBO5	25	50
DCO	125	250
MES	35	85

(*) dans les limites fonction du nombre d'échantillons prélevés

Nombre d'échantillons prélevés dans l'année	4 à 7	8 à 16	17 à 28	29 à 40
Nombre max d'échantillons non conformes	1	2	3	4

Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	120 < charge \leq 600	70
	> 600	80
DCO	toutes charges	75
MES	toutes charges	90

6 < pH < 8,5 et T < 25°C

Rapport Annuel du Déléguétaire



Rejet en **zones sensibles** à l'eutrophisation : considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants
(référence = moyenne annuelle)

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/i de DBO5)	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)
Azote	NGL (*)	600 < charge \leq 6000	15
		> 6000	10
Phosphore	PT	600 < charge \leq 6000	2
		> 6000	1

(*) possibilité d'utiliser les moyennes **journalières** quand il est prouvé que le même niveau de protection est obtenu ; dans ce cas la moyenne journalière ne peut dépasser 20 mg/l d'azote total pour les échantillons, quand la température de l'effluent dans

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
Azote	NGL (*)	\geq 600	70
Phosphore	PT	\geq 600	80

Commune	STEP	Capacité (EH)	Nombre de bilans 24h (arrêté du 22 juin 2007)
Ajoupa Bouillon	Deschamps = Cité Grenade (2 files)	850	1 / an
Basse Pointe	Hackaert	4000	1 / mois et 1 / 4 mois selon paramètre
	Madelonnette = Demare	200	1 / 2 ans
Grand Rivière	Stade	25	1 / 2 ans
	Sainte Catherine	190	1 / 2 ans
Gros Morne	La Fraîcheur	280	1 / 2 ans
	Salle Polyvalente	80	1 / 2 ans
	Denel	1500	2 / an
Lorrain	Sous bois	2000	2 / an
	Vivé	90	1 / 2 ans
Macouba	Case Paul	500	1 / an
	Guérin	200	1 / 2 ans
Marigot	bourg	2000	2 / an
	Ecole Baignoire (Ecole Primaire)	100	1 / 2 ans
Sainte Marie	Reculée	800	1 / an
	Pérou	100	1 / 2 ans
	Bon Air	200	1 / 2 ans
	Pointe Bénie	10000	2 / mois et 1 / mois selon paramètre considéré
Trinité	Bellevue	700 extensible à 1000	1 / an

8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

8.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

GRILLE D'ANALYSE DES RISQUES SECURITE				
EVALUATION DES RISQUES				PREVENTION
SITE : STEP MARIGOT - BAIGNOIRE				
Identification des risques	Actions dangereuses	Dangers ou facteurs de risques	Causes	Actions à mettre en place
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreaux antichute
SITE : STEP MARIGOT - BOURG				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du clarificateur/ bassin aération : nettoyage des goulottes / prélevement d'échantillons	Chute	pas de protection	Existance d'une passerelle équipée de garde corps
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
SITE : STEP SAINTE MARIE PEROU				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du dégrilleur, canal de sortie	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps Pose de barreaux anti-chute
SITE : STEP SAINTE MARIE BON AIR				
Risque de chute	escalier d'accès de la station	Problème dorso lombaire	pas de rampes	rampe à poser
SITE : STEP BASSE POINTE AKR				
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
Risque lié aux machines tournantes	Utilisation de la presse à bande	Blessures, broyage	pas de protection	Equiper d'un système de protection
SITE : STEP BASSE POINTE DEMARE				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie	Chute	Pas de protection	Pose de barreaux anti-chute
SITE : STEP LORRAIN SOUS-BOIS				
Risque chute de hauteur	Intervention dans le poste de relevé de la station	Chute	pas de protection	Pose de grilles anti-chute
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
SITE : STEP LORRAIN VIVE				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie dégrilleur	Chute	pas de protection	Pose de barreaux anti-chute Pose de barreaux anti-chute
SITE : GROS MORNE SALLE POLYVALENTE				
station à remettre aux normes : armoire électriques NC, risque de chute (effondrement du bassin), pas de clôture				
SITE : MACOUBA CASE PAUL				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps
SITE : MACOUBA GUERRIN				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreau anti-chute

8.6.2 Normes environnementales

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
STEP de Bellevue, commune du Gros Morne	05/08/05	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	03/08/07	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	07/04/08	-	Préfecture	Modification de l'arrêté préfectoral initial pour le paramètre « œufs d'helminthes »

8.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Déléguétaire :

- **Equipements du laboratoire d'analyses Eau Usée**

Libellé	Quantité
Agitateurs électromagnétiques	3
Appareil à eau dionisée Milli Di → pour la préparation des solutions	1
Balance de précision AB104-S	1
Balance PG2002-S	1
béchers de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Centrifugeuse Heraeus Biofuge Primo → pour les MES et MS dans le bassin d'aération et la recirculation	1
Cônes Imhoff	2
Coupelles en porcelaine	-
Dessicateur	1
Digesdahl pour NTK	1
Eprouvettes graduées de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Erlenmeyers de différentes capacités	-
Etuve	1
Fioles de différentes capacités	-
Four à moufle Volca V50 → pour les MVS	1
Glacières	2
Oxitop Box armoire thermostatique → pour la DBO	1
Oxymètre Oxi 340i	1
Préleveurs portatifs Sigma SD900	2
Rampe de filtration 3 entrées + accessoires → pour les MES par filtration	1
réacteur DCO modèle DRB 200-2, double (9x16/6x16 + 6x16/4x2) → pour mesure des paramètres DCO et phosphore total	1
Réfrigérateur	1
Spectrophotomètre DR2400 → pour mesure des paramètres DCO, phosphore total, NH4, NO2, NO2,...	1
Têtes de mesure Oxytopbox → pour mesures de la DBO	10

- **Equipements de télégestion jusqu'à la fin du contrat**

STEP	Nom	Télésurveillance
Marigot	Bourg	
	Ecole Baignoire	1
Grand Rivière	Stade	

Rapport Annuel du Déléguétaire



	Sainte Catherine	1
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade (Deschamps)	1
Macouba	Case Paul	1
	Guérin	1
Gros Morne	Ecole Maternelle	
	Salle Polyvalente	
	Ozanam	
	Bellevue (Trinité)	1
	Denel	1
Lorrain	Sous Bois (Bas Bois)	1
	Vivé	1
	Vallon	
Sainte Marie	Reculée	
	Pérou	1
	Bourg	
	Bon Air	
	Pointe Bénie	1
	Morne des Esses	
Basse Pointe	Hackaert	1
	Madelonette (Demare)	1

Poste de relevage	Nom	Télésurveillance
Marigot	Fond d'Or	1
	La Pointe	1
	Bas du Bourg (Bord de mer)	1
	La Marie	1
Grand Rivière	Place de la Résistance	
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	1
	La Falaise (Lotissement)	1
Macouba	Terre Patate	
	Case Paul	1
	HLM	1
Gros Morne	Menniviers	1
	Ecole Maternelle	
	Denel Bâche de Mise en charge	1
	Collège	
	Bois lézard Bâche de Mise en charge	1
	Bois lézard	
Lorrain	PR STEP en Sous Bois (Bas Bois)	Télégestion STEP
	Lesade	1
	Fond Massacre	1
	Pavillon	1
	Séguineau	1
	Vallon	1
	Cayali 1	1
	Cayali 2	1
Sainte Marie	Gendarmerie	1
	Tannerie	1
	Cité Union	1
	Abattoir	1
	rue Schœlcher	1
	Reculée	1
	PR STEP Le bourg	
	Vaton	1
	PR Ancienne STEP Bourg	1
Basse Pointe	PR STEP Hackaert	Télégestion STEP
	Tapis Vert	1
	La Poste	1
	Fonds du Bourg (Bord de Mer)	1
	Haut du Morne	1
	Stade	1

9 BILAN DE L'ACTIVITE

9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

9.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) et volume annuel par poste de relèvement (en m³) estimé à partir du temps de fonctionnement et du débit des pompes (mesuré sur site) :

Nom	Tps de fonct. en h	Volume en m ³	Débit en m ³ /h	Tps moyen journalier
Poste de relevage CITE GRENADE (AJOUPA)	154	3 080	20	0.4
Poste de relevage Bois lézard (gros morne)	737	2 211	3	2.0
Poste de relevage CAYALI 1 (LORRAIN)	349	4 886	14	1.0
Poste de relevage CAYALI 2 (LORRAIN)	248	2 852	12	0.7
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	931	34 913	38	2.6
Poste de relevage CASE PAUL (MACOUBA)	333	5 495	17	0.9
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	2 802	67 248	24	7.7
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	1 441	24 497	17	3.9
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	5 984	239 360	40	16.4
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 552	76 048	49	4.3
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	3 409	269 311	79	9.3
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	343	8 404	25	0.9
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	1 664	48 256	29	4.6
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	1 156	84 966	74	3.2
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	4 146	138 891	34	11.4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	1 286	11 574	9	3.5
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	1 379	55 160	40	3.8
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	1 609	37 812	24	4.4
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	2 993	178 084	60	8.2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	148	2 442	17	0.4
Poste de relevage TERRE PATATE (MACOUBA)	0	0	0	0.0
Poste de relevage VALLON (LORRAIN)	416	2 621	6	1.1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	2 664	13 320	5	7.3
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	1 624	84 448	52	4.4
Poste de relevage de BOURG (Ste Marie)	3 616	210 933	58	9.9
Poste de relevage CROCHEMORT (Lorrain)	1 713	58 242	34	4.7
Poste de relevage HLM (MACOUBA)	998	4 990	5	2.7
Poste de relevage LA FALAISE (AJOUPA)	146	1 460	10	0.4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	365	6 570	18	1.0
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	2 217	4 434	2	6.1
Poste de relevage PLACE de la RESISTANCE (Grd Riviere)	122	1 220	10	0.3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	1 612	130 572	81	4.4
Poste de relevage LA MARIE (MARIGOT)	10	190	19	0.03
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 298	19 470	15	3.6

Commentaires : Poste de relevage de Terre Patate hors service

Rapport Annuel du Déléguétaire



Estimation des eaux parasites

Les eaux parasites sont estimées à partir des temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage, débit unitaire des pompes de relevage, de la consommation moyenne annuelle par client et du nombre de clients raccordés sur ces postes

Les eaux parasites négatives représentent des PR pour lesquels le réseau d'alimentation comporte des fuites ou l'estimation des volumes est erronée. Une vérification sera effectuée par SMDS.

La plupart des PR ont un % important d'eau parasite ce qui confirme le mauvais état ou les mauvais raccordements sur le réseau.

Les trois PR recevant le plus d'eaux parasites sont Le Stade (BP), Séguineau (L), Fond Massacre (L), Bas du Bourg (Mar). Un suivi renforcé de ces quatre postes sera effectué par SMDS.

Nom	Tps fonct H	Vol pompés M3	Nb abonnés raccordés 2010	M3 théoriques consommés	M3 Eaux parasites	% Eaux parasites
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	154	3 080	36	4 982	-1 902	-62%
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	146	1 460				
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	5 984	239 360	686	76 582	162 778	68%
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 552	76 048	712	79 542	-3 494	-5%
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	1 664	48 256	400	44 624	3 632	8%
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	365	6 570	14	1 610	4 960	75%
Poste de relevage station Hackaert	1 612	130 572	727	81 151	49 421	38%
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 298	19 470	197	22 016	-2 546	-13%
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	737	2 211	33	2 371	-160	-7%
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	2 217	4 434	74	5 294	-860	-19%
Poste de relevage Place de la Résistance	122	1 220	-	-	-	-
Poste de relevage Cayali 1	349	4 886	-	-	-	-
Poste de relevage Cayali 2	248	2 852	24	2 813	39	1%
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	1 156	84 966	253	29 237	55 729	66%
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	4 146	138 891	487	56 287	82 604	59%
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	1 609	37 812	85	9 826	27 986	74%
Poste de relevage de station SOUS BOIS	2 993	178 084	562	64 967	113 116	64%
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	416	2 621	23	2 695	-75	-3%
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 713	58 242	119	13 713	44 529	76%
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	333	5 495	46	6 958	-1 464	-27%
Poste de relevage de TERRE PATA TE (Macouba)	0	0	-	-	-	-
Poste de relevage HLM (Macouba)	998	4 990	20	3 023	1 967	39%
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	1 441	24 497	92	7 702	16 795	69%
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	343	8 404	51	4 327	4 076	49%
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	1 624	84 448	232	19 472	64 976	77%
Poste de relevage de LA MARIE (Marigot)	10	190	-	-	-	-
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	931	34 913	107	11 201	23 712	68%
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	2 802	67 248	211	22 069	45 179	67%
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	3 409	269 311	1186	123 873	145 438	54%
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	1 286	11 574	191	19 962	-8 388	-72%
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	1 379	55 160	481	50 237	4 923	9%
Poste de relevage de TANNERIE (Ste Marie)	148	2 442	21	2 218	224	9%
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	2 664	13 320	-	-	-	-
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	3 616	210 933	1439	150 348	60 585	29%

9.2 LE TRAITEMENT

9.2.1 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

STEP	Capacité nominale (EH)	Volume annuel (m3)	Volume jour moyen (m3/j)	Capacité effective (EH)	Charge hydraulique entrante (%)
Denel	1500	23225	63,63	424	28,28%
Lorrain sous Bois	2000	113734	311,60	2077	103,87%
Hackaert	4000	130572	357,73	2385	59,62%
Pointe Bénie	10000	269712,15	738,94	4926	49,26%

La STEP de Denel, démarrée le 26 Mars 2010, est en sous-charge hydraulique considérable. Toutefois, le problème récurrent de coup de bélier implique un colmatage régulier et journalier de la vanne pic entrée de station et des débordements à la bâche située en amont. La conséquence directe est que les volumes entrants de manière effective sur le site à ce jour ne sont pas représentatifs pour l'instant du potentiel hydraulique disponible sur le réseau raccordé.

La STEP de Pointe-Bénie démarré en avril 2008 n'a pas connu depuis de raccordements supplémentaires, sa charge hydraulique réelle s'en trouver donc inchangée, toujours inférieure à 50%.

La STEP AKR est en sous charge, elle n'a pas connu en 2010 de raccordements supplémentaires

9.2.2 Volume traité ou by passé

Step		V annuel traité 2008	V annuel traité 2009	V annuel traité 2010
Commune	Nom	M3	M3	M3
Marigot	du Bourg	35 000	25 160	32 480
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	5 092	1 580	4 540
Macouba	Case Paul	1 157	7 120	4 990
Lorrain	Sous Bois	66 842	91 922	113 734
Sainte Marie	Pointe bénie	214 900	242 500	269 712
Sainte Marie	Reculée	10 602	20 034	11 574
Basse Pointe	Hackaert	108 864	101 655	130 572
Total		442 457	489 971	567 602

N.B. : Les steps n'étant pas équipées de compteurs, les volumes sont ceux estimés au niveau des postes de relèvement. Pour les steps de Marigot bourg, Sainte Marie Reculée, le dernier poste de relèvement n'est pas situé sur le site de la station et une partie non négligeable des effluents arrivent

gravitairement en dehors de tout comptage. Les volumes indiqués ici pour ces 3 steps sous-estiment donc les débits réels.

Les stations d'épuration ne figurant pas dans ce tableau sont celles qui n'ont pas de poste de relèvement à proximité et pour lesquelles nous n'avons donc aucun moyen de mesure des volumes traités.

9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS

9.3.1 Bilan des productions de boues

STEP	Production (T de MS)			Siccité
	2008	2009	2010	
Step du BOURG (M)	3	9,5	2	30%
Step ECOLE BAIGNOIRE	0	0,0	0,0	3%
Step de BON AIR	0	0,0	0,0	3%
Step de RECULEE	15	7,8	1,4	30%
Step de PEROU	0	0,1	0,0	3%
Step POINTE BENIE (SM)	11,4	25,8	26,4	15%
Step de CITE GRENADE	2,3	4,3	2,4	3%
Step HACKAERT	18,6	13,0	8	15%
Step MADELONNETTE	0	0,0	0	3%
Step de CASE PAUL	0	0,3	2	3%
Step de GUERIN	3,7	2,4	1,3	30%
Step SOUS BOIS	2,8	11,5	8,9	30%
Step VIVE	0,39	0,1	0	3%
Step du STADE	0	0,0	0	3%
Step SAINTE-CATHERINE	0	0,0	0	3%
Step DENEL			1,1	15%
Step SALLE POLYVALENTE	0	0,0	0	3%
Step BELLEVUE (T)		1,9	1,7	3%
TOTAL	57,2	76,9	55,2	

Le taux de siccité est mesuré en fonction de la filière de traitement des boues existant sur la station. La valeur à zéro de production de boues, provient soit d'une filière ne permettant pas de mesurer le volume de boues évacuées soit d'une filière dont la conception ne permet pas la production de boues en quantité significative. La mise en place d'un schéma directeur permettrait de définir les modifications à effectuer pour mettre ces stations en conformité.

La diminution de la quantité de boue vient en partie du fait que depuis 2010, les quantités ne sont plus calculées en fonction des volumes estimés mais sont données par les quantités pesées à la décharge de la Trompeuse.



Manutention des bigs-bags de chaux

Les boues sont évacuées vers la décharge de la Trompeuse à Fort-de-France. Des tests sont actuellement en cours au CVO du Robert afin que nos boues puissent y être compostées.

9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE

9.4.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2009	2010
Consommation d'énergie électrique en kWh	709 902	923 636
Evolution N / N-1		30.11%

9.4.2 Consommation d'énergie électrique des installations

Liste des installations :

Station	Consommation en kWh
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	1827
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	12369
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	232
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	3733
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	3756
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	109
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	239014
STEP Bellevue (Trinite)	22978
Poste de relevage Cayali 2	694
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	621
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	5663

Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	0
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	9090
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	60293
Bache de mise en charge de Denel	162
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	8998
STEP DENEL	35309
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	33246
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	696
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	444
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	4571
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	2511
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	35076
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	12950
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	2074
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	70881
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	11833
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	4784
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	61742
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	21488
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	66666
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	-13337
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	18340
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	3884
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	159709
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	949
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	2334
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	10348
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	4889
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	514
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	2196

Il s'agit des kWh facturés par EDF. Les montants faibles correspondent parfois à des factures estimatives qui peuvent se révéler sensiblement différentes de la consommation réelle.

9.5 LES PRODUITS DE TRAITEMENT

9.5.1 Les consommations et les taux de traitement par station

STEP	Taux conditionnement (kg polymère/tMS)	Boue traitée (t MS)	Quantité de réactif (kg polymère)
STEP Pointe Bénie	12	26.4	317
STEP Hackaert	8	8	64

10 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 22 juin 2007 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

➁ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 22 juin 2007 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
 - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
 - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
 - de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 22 juin 2007 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
 - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

➁ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1^{er} mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Déléguétaire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1^{er} mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION

10.1.1 Bilan annuel

10.1.1.1 Conclusion générale annuelle par paramètre

Nom de la station d'épuration	Capacité (EH)	Bilans auto-surveillance réglementaire	Dont non-conformes	Commentaires
Station d'épuration de Pointe Bénie (Sainte-Marie)	9990	24	1	Bilan du 24-25/02/10 : non-conforme en DCO. Les bilans du 21/09/10 et du 02/12/10 sont non-conformes pour Escherichia Coli et entérocoques intestinaux.
Station d'épuration d'Hackaert (Basse Pointe)	4000	12	3	3 bilans non-conformes pour l'abattement en MES, ce qui rend la station non-conforme : le 04/06/10, le 01/07/10, le 05/10/10. En effet, entre 8 et 16 échantillons, le nombre maximal d'échantillons non-conformes tolérés est de 2.
Station d'épuration Lorrain sous bois (Lorrain)	2000	10	2	Le 24/08/10 : non-conformité en DBO et DCO Le 14/09/10 : non-conformité en DBO et MES Sur l'année, hormis ces non conformités, on dénombre 4 autres dépassements en sortie de la valeur rédhibitoire pour la DBO ₅ .
Station d'épuration du Bourg (Marigot)	2000	8	0	Sur l'ensemble des mesures, 7 analyses sur 8 se caractérisent par un dépassement systématique de la valeur rédhibitoire en sortie pour la DBO ₅ .
Mini Station d'épuration Case Paul (Macouba)	500	2	1	Bilan du 18/06/10 non-conforme en MES et DCO.
Mini Station d'épuration Guérin (Macouba)	200	1	0	
Station d'épuration Denel(Gros Morne)	1500	3	1	Bilan du 18/05 non-conforme en DBO ₅ .
Mini Station d'épuration Deschamps (Ajoupa Bouillon)	850	2	0	Les 2 bilans effectués se distinguent par un dépassement de la valeur rédhibitoire en sortie pour la DBO ₅ .
Station d'épuration Stade (Grand Rivière)	25	0	0	Pas d'analyses d'effectuées, impossibilité de prélever un échantillon représentatif (présence d'effluents qui ont un temps de séjour très long dans l'ouvrage, absence de regards amont et aval).
Station d'épuration Sainte Catherine (Grand Rivière)	190	1	0	La charge en entrée de STEP a augmenté suite au raccordement du PR : le nb d'abonnés raccordés est passé de 34 à 74.
Mini Station d'épuration Bellevue (Trinité)	700	2	0	
Mini Station d'épuration Demare = Magdelonnette (Basse Pointe)	200	2	2	Le 04/06/10, non-conformité en DBO, DCO et MES ; le 29/07/10 non-conformité en MES.
Mini Station d'épuration Reculée (Sainte Marie)	800	3	1	Bilan du 19/10/10 : DBO trop élevée Dépassement de la valeur rédhibitoire en sortie pour la DBO ₅ .
Mini Station d'épuration Vivé (Lorrain)	90	1	0	
Mini Station d'épuration Bon Air (Ste Marie)	200	1	1	Bilan du 23/08/10 : non-conformité DCO et MES
Mini Station d'épuration Ecole Baignoire (Marigot)	100	1	0	
Mini Station d'épuration Pérou (Ste Marie)	100	1	1	Bilan du 23/08/10 : non conforme en DBO ₅ .
TOTAL		74	13	

Rapport Annuel du Délégué



10.2 DETAILS DES BILANS JOURNALIERS

STEP GROS MORNE DENEL / 1500 EH																
STEP mise en service le 26/03/10																
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)	DBOS			DCO			MES			Conformité	
			Rejet	Rejet		Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
1	Pointe-Bénier	17-18/5/10		2,00	500	65	87%	778	67	91%	207	16	92%	non		
2	Pointe-Bénier	23-24/8/10		75,00	180	15	0,2%	400	51	88%	143,33	0	100%	Oui		
3	Pointe-Bénier	15-16/12/10			180	0						160	16	90%	Oui	
Problème sur les résultats d'analyses de la MAP, donc valeur extrapolée par rapport à la DCO																
NTK																
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)	DBOS			DCO			MES			Conformité	
			Rejet	Rejet		Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
1	Pointe-Bénier	17-18/5/10		77,1	2,9	96%	27					26%				
3	Pointe-Bénier	15-16/12/10		61,1	3,8	94%										
STEP LORRAIN SOUS BOIS / 2000 EH																
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)	DBOS			DCO			MES			Conformité	
			Rejet	Rejet		Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
1	Pointe-Bénier	10-11/02/2010		7,40		440	40	91%	815	101	88%	473	134	72%	oui	
2	Pointe-Bénier	14/04/2010				180	34	81%	415	33	92%	80	30	63%	oui	
3	Pointe-Bénier	9-10/06/2010		8,10		200	24	88%	362	45	88%	43	8	81%	oui	
4	Pointe-Bénier	23/07/2010		7,30		260	25	90%	427	58	86%	246	34	86%	oui	
5	Pointe-Bénier	24/08/2010		7,57		220	80	64%	491	421	14%				Non	
6	Pointe-Bénier	14/09/2010				225	110	51%	641	221	66%	276,67	154	44%	non	
7	Pointe-Bénier	29/09/2010				180	35	81%	454	19,5	96%	160	8	95%	oui	
8	Pointe-Bénier	13/10/2010				275	40	85%	990	46,5	95%	353	16	95%	oui	
9	Pointe-Bénier	08/11/2010				255	18	93%	363	46	87%	213,33	0	100%	oui	
10	Pointe-Bénier	21/12/2010				340	38	89%	997	53	95%	173,33	18	90%	oui	
- Système d'aération (pont brosse) en panne depuis le 04/05/09 → réparation et remise en service le 29/03/10																
- Réurrence par la suite des problématiques sur l'aération																
STEP MARIGOT BOURG / 2000 EH																
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)	DBOS			DCO			MES			Conformité	
			Rejet	Rejet		Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
1	Pointe-Bénier	14/04/2010				480	40	92%	1192	77	94%	423	58	86%	oui	
2	Pointe-Bénier	14-15/06/2010		7,60		410	90	78%	763	174	77%	260	108	58%	oui	
3	Pointe-Bénier	29/07/2010		7,40		460	30	93%	953	95	90%	173	58	66%	oui	
4	Pointe-Bénier	24/08/2010				400	20	95%	668	50,5	92%	146,67	14	90%	oui	
5	Pointe-Bénier	14/09/2010				285	38	87%	540	53,5	90%	146,67	36	75%	oui	
6	Pointe-Bénier	13/10/2010				290	61	79%	823	125	85%	176	84	52%	oui	
7	Pointe-Bénier	08/11/2010				445	34	92%	648	67	90%	216,67	28	87%	oui	
8	Pointe-Bénier	21/12/2010				400	72	82%	1146	78	93%	190	56	71%	oui	
- Racleur de fond du clarificateur déclaré HS le 19/02/09																
- Remise en service du pont brosse le 01/04/10 (et enlèvement de l'hydro mis transitoirement)																

Rapport Annuel du Délégué



STEP AJOUPA BOUILLON DESCHAMPS (= Cité Grenade) / 850 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1		21/01/2010	8,5		340	45	87%	856	155	82%	200	68	66%		oui		
2		06/08/2010	7,6		450	105	77%	864	150	83%	257	96	63%		oui		

- Pas de mesure de débit, STEP non équipée et impossibilité de poser une sonde dans le regard amont

- réparation de la file 1 en juillet 2010

STEP Basse Pointe MADELONETTE (= DEMARE) / 200 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	04/06/2010	7		280	260	7%	256	437	-71%	60	243	-305%		non		
2	Pointe-Bénie	29/07/2010	6,5		210	45	79%	424	83	80%	97	40	59%		non		

STEP GRAND RIVIERE STADE / 25 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	

- impossibilité de réaliser des prélevements représentatifs ; pas de regard amont et aval, fonctionnement uniquement lors des matchs

STEP GRAND RIVIERE SAINTE CATHERINE / 190 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	22-23/11/10			>800		19	>98%		>1500	77,5	>95	276,67	16	94%	Oui	

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Azote ammoniacal (N-NH ₄)		Nitrates (N-NO ₂)		Nitrates (N-NO ₃)		Azote kjeldhal (NTK)		Azote global (NGL)	
			Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet
1	Pointe-bénie	22-23/11/10	>50	2,8	0,264	0,366	0,8	17,8				

- Type de traitement : biodisque ; dénitrification non assurée par le système

STEP GROS MORNE SALLE POLYVALENTE / 80 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	

- absence d'effluent dans le clarificateur lors des visites ; alimentation séquencée (liée aux manifestations)

STEP Lorrain Vivé / 90 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m ³ /j)			DBOS			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1		23/07/2010	6,90		440	40	91%	936	87	91%	290	40	86%		oui		

Rapport Annuel du Déléguétaire



STEP MACOUBA CASE PAUL / 500 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet		
1	Pointe-Bénie	17-18/06/10				320	40	88%	286	> 150	< 47%	104	278	-167%	non
2	Pointe-Bénie	06/08/2010	7,50			420	15	96%	991	61	94%	223	42	81%	oui

STEP MACOUBA GUERIN / 200 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	18/06/2010				980	25	97%	1500	63	96%	807	32	96%	oui

STEP MARIGOT ECOLE BAIGNOIRE / 100 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe Bénie	23/03/2010	7,85			35	1	97%	82	19	77%	20	2	90%	oui

STEP Sainte Marie RECULEE / 800 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1		25/02/2010	7,50			300	1	100%	1046	35	97%	503	6	99%	oui
2	Pointe Bénie	19/10/2010				780	230	71%	CTP	524	-	1560	178	89%	oui

STEP Sainte Marie PEROU / 40 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	23/08/2010				120	220	-83%	441	313	29%	210	60	71%	Non

- dimensionnement inapproprié ; différenciation de l'effluent en entrée et sortie difficile

STEP Sainte Marie BON AIR / 200 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	23/08/2010				500	20	96%	1037	1135	-9%	126,67	300	-137%	Non

- dimensionnement inapproprié ; différenciation de l'effluent en entrée et sortie difficile

STEP Trinité BELLEVUE (biodisques) / 700 EH extensible à 1000 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	DBOS				DCO			MES			Conformité		
			pH	Débit (m3/j)	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe-Bénie	20/04/2010	6,7			940	15	98%	613	76	88%	177	48	73%	oui
2		29/07/2010	7,15			340	10	97%	528	23	96%	143	4	97%	oui

Rapport Annuel du Délégué



STEP BASSE POINTE HACKAERT / 4000 EH																		
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH	Température (°C)	Débit (m3/j)	Capacité effective (EH)	DBOS			DCO			MES			Conformité		
			Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	DBOS		DCO		MES		MES		MES			
							Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	
							Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	
1	Pointe Bénie	4-5/01/2010	8,18	17	324,00	216,00	320	11	97%	538	30	94%	283	4	99%	oui		
2	Pointe Bénie	1-2/02/2010			211,98	1413,20	460	11	98%	866	35,5	96%	243	8	97%	oui		
3	Pointe Bénie	1-2/03/2010	7,70	26	215,73	1438,20	190	10	95%	676	23	97%	337	16	95%	oui		
4	Pointe Bénie	7-8/04/2010	7,11	18	221,63	1477,53	400	15	96%	787	31	96%	260	16	94%	oui		
5	Pointe Bénie	10-11/05/2010					440	15	97%	895	18	98%	397	16	96%	oui		
6	Pointe Bénie	3-4/06/2010	7,50	32	253,76	1691,73	460	10	98%	445	53	88%	290	32	89%	oui		
7	Pointe Bénie	1-2/07/2010			253,76	1691,73	460	10	98%	606	56	91%	381	19	95%	oui		
8	Pointe Bénie	0-1/08/2010	7,50	27			250	20	90%	181	25	88%	160	22	86%	oui		
9	Pointe Bénie	06-07/09/2010					250	2	99%	645	31,5	95%	206,67	12	94%	oui		
10	Pointe Bénie	04-05/10/2010					120	25	79,17%	330	52	84%	100	22	78%			
11	Pointe Bénie	03-04/11/10					245	14	94,29%	492	35	92,89%						
12	Pointe Bénie	1-2/12/10					350	8	97,71%	692	41	94,08%	153,33	6	96,09%			
Défaillance au niveau du système de mesure																		
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Azote kjeldahl (NTK)	Azote ammoniacal (N-NH4)	Nitrites (N-NO2)	Nitrates (N-NO3)	Phosphore total (PT)	Bases (matières sèches MS)	Azote kjeldahl (NTK)			Azote kjeldahl (NTK)			Azote kjeldahl (NTK)			
			Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		
1	Pointe Bénie	4-5/01/2010		13	0,25	1,7			10,3									
2	Pointe Bénie	1-2/02/2010		> 50	0,055	1,8			10,1									
3	Pointe Bénie	1-2/03/2010		12,9	0,325	2,1			10,4									
4	Pointe Bénie	1-2/04/2010		14,4	0,03	1,1			8,6									
5	Pointe Bénie	10-11/05/10		5,7	0,05	1,2			9,3									
6	Pointe Bénie	3-4/06/10		0,24	0,037	2,7			10,1									
7	Pointe Bénie	1-2/07/2010		7	0,053	1			5,1									
8	Pointe Bénie	1-2/08/2010							4,2									
9	Pointe Bénie	07/09/2010		1,1	0,164	1,6			11,3									
10	Pointe Bénie	04-05/10/2010		0	>0,5	1,4			6,6									
11	Pointe Bénie	03-04/11/10		5,9	0,534	2,2			13,1									
12	Pointe Bénie	1-2/12/10		>50	0,454	0			3,1									
STEP SAINTE MARIE Pointe Bénie / 10000 EH																		
- STEP mise en service le 15 Avril 2008 et transférée à la SMDS le 1er Avril 2008.																		
- la STEP est actuellement en sous charge.																		
- Mise en place de la filière tertiaire en 2009 : les bilans effectués entre les 9 et 11 juin sont liés aux essais de fonctionnement																		
Législation considérée : arrêté du 22 juin 2007 et arrêté préfectoral de la STEP.																		
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH	Température (°C)	Débit (m3/j)	Capacité effective (EH)	DBOS			DCO			MES			Azote kjeldahl (NTK)		
			Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)
			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	
1	Pointe Bénie	4-5/01/2010	8,17	17,10	589,20	3928,00	120	3	98%	186	3	98%	243	2	99%	353	2	99%
2	Pointe Bénie	20-21/01/2010	8,16	16,50	562,80	3752,00	95	9	91%	192	16	92%	17	2	89%			
3	Pointe Bénie	1-2/02/2010	7,58	11,40	475,00	3166,67	600	5	99%	621	21	97%	190	4	98%			
4	Pointe Bénie	24-25/02/2010	7,87	23,00	452,20	3014,67	360	1	100%	897	228	75%	190	18	91%			
5	Pointe Bénie	1-2/03/2010	7,85	16,20	479,00	3193,33	220	1	100%	729	18	98%	353	2	99%			
6	Pointe Bénie	22-23/03/2010	7,50	622,30	4148,67	260	15	94%	561	19	97%	247	4	98%				
7	Pointe Bénie	7-8/04/2010	7,01	13,00	596,50	3976,67	170	3	98%	294	12	96%	143	12	92%			
8	Pointe Bénie	19-20/04/2010	7,50	13,00	628,06	4187,05	190	2	99%	402	10	98%	150	2	99%			
9	Pointe Bénie	10-11/05/10			569,79	3798,60	250	5	98%	505	10	98%	200	2	99%			
10	Pointe Bénie	20-21/05/10	7,50	15,40	575,29	3835,24	240	3	99%	375	5	99%	147	8	95%			
11	Pointe Bénie	3-4/06/10	8,10	17,00	653,35	4355,63	220	3	99%	299	5	98%	157	6	96%			
12	Pointe Bénie	14-15/06/2010	8,00	17,00	712,64	4750,95	280	5	98%	547	7	99%	303	4	99%			
13	Pointe Bénie	06-01/07/20	7,70	18,00	1034,42	6896,14	130	5	96%	290	7	98%	90	2	98%			
14	Pointe Bénie	22-23/07/2010	7,70	14,30	1029,91	6866,04	140	2	99%	244	10	96%	87	4	95%			
15	Pointe Bénie	5-6/8/2010	7,80		808,92	5392,80	150	1	99%	377	10	97%	143	1	99%			
16	Pointe Bénie	18-19/08/10	7,60		1009,82	6732,16	180	3	98%	355	27,5	92%	50	0	100%			
17	Pointe Bénie	06-07/09/2010			640,01	4266,72	280	2	99%	614	15	98%	193	2	99%	58,1	1,6	97%
18	Pointe Bénie	20-21/09/10					160	0	100%	364	7	98%	123	2	98%	36,9	<1	98%
19	Pointe Bénie	04-05/10/2010			2064,42	13762,82	60	7	88,33%	78	9,5	88%	26,67	6	77,5%			
20	Pointe Bénie	1-2/11/10			1363,34	9132,90	245	8	96,73%	489	9	98,16%	180	0	100,0%			
21	Pointe Bénie	03-04/11/10			944,22	6294,82	165	3	98,18%	324	4	98,77%						
22	Pointe Bénie	15-16/11/10			856,08	5707,22	250	9	96,40%	621	9	98,55%	256,67	0	100,0%	82,3	<1	99%
23	Pointe Bénie	1-2/12/10			668,30	4455,32	180	0	100,00%	568	42,5	92,77%	466,67	10	97,9%			
Défaillance au niveau du système de mesure																		

11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

11.1.1 Stations et ouvrages

11.1.1.1 La maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	Aérateur de Surface N° 2	17/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	cpteur Elec Grenade	30/08/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Agitateur de surface	25/02/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Agitateur de surface	17/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Tuyau en acier galvanisé barres guides	04/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Potence	20/09/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire de puissance, commande et télégestion	08/07/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire de puissance, commande et télégestion	03/11/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire de puissance, commande et télégestion	10/12/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compteur électrique	30/08/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	Pompe de Relevement N°1	25/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Agitateur N°2 (Bassin d'Aération)	22/09/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Agitateur N°2 (Bassin d'Aération)	04/10/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Pompes à sable	20/05/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Presse à bande	05/08/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Presse à bande	30/09/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Presse à bande	02/12/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Dégrilleur auto inox	18/02/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Armoire électrique intérieure	10/05/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement

Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Armoire électrique intérieure	05/07/2010	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	27/07/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Armoire électrique intérieure	10/05/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Armoire électrique intérieure	07/07/2010	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Portail en acier galvanisé	15/12/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Compteur électrique Stade	29/07/2010	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	Coffret électrique interieur	20/10/2010	Curatif	Remise en état de fonctionnement

Interventions en activité Renouvellement

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Clause	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex	05/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (1)	29/07/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (1)	05/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex	02/03/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex	29/07/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 2	29/09/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Clapet de non retour à boule	25/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Clapet de non retour à boule	25/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Coffret électrique extérieur	18/08/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Vanne manuelle à opercule	25/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Vanne manuelle à opercule	25/10/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Barre de Guidage pompe N°1	08/04/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Barre de Guidage Pompe N°2	08/04/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	03/02/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Agitateur N°1 Bassin d'Aération	15/04/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Compresseur d'air Presse à bandes	28/09/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Agitateur de fond	23/09/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Aérateur de surface à pont brosse	29/03/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	01/04/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Agitateur électromécanique	26/05/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe monocanal 1	02/03/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pompe monocanal 2	28/07/2010	Curatif	Compte	Renouvellement de l'équipement

Rapport Annuel du Délégué



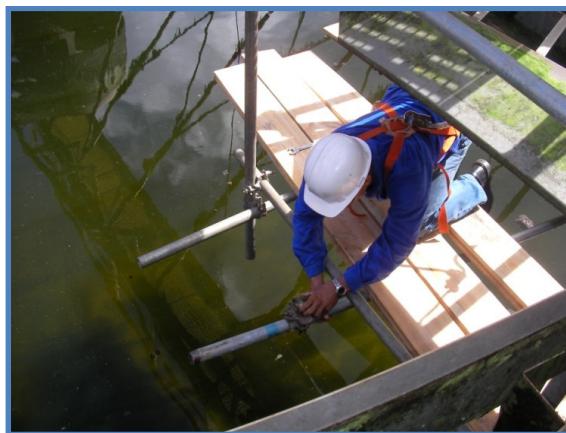
Travaux réalisés sans FIM GEF MAINTENANCE	Date d'int
Pont Racleur STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Remplacement de deux carters de ventilation sur les moteurs	05/01/2010
Electropompe N°2 PR Bourg SAINTE-MARIE: Dépannage de l'electropompe reprise partielle du câblage de puissance, remplacement du contacteur de ligne et d'un relais temporisé, Essais et remise en service STEP Hackaert BASSE-POINTE: Pose, raccordement et mise en service de l'automate de télégestion SOFREL	21/01/2010 25/01/2010
S 550, vérifications des entrées/sorties, et des permutations pour les électropompes de relèvement Aération STEP Sous-Bois LORRAIN: Reprise partielle du câblage de puissance, augmentation de la section des conducteurs, passage de 6 à 10 mm ² a cause de l'ampérage intensif de l'electropompe provisoire.	25/01/2010
Aération STEP Sous-Bois LORRAIN: Dépannage de la STEP suite à une disjonction EDF, remplacement du disjoncteur général de l'armoire de puissance et de commande, remplacement des fusibles de puissance pour L'aérateur provisoire, programmation de l'aération à 12 H par jour, essais et mise en service PR Bourg SAINTE- MARIE: Fourniture, pose et raccordement d'un ventilateur de toit pour l'armoire électrique de Commande, dépannage de l'automate programmable, de nombreuse sortie ne fonctionne plus, (remplacement à prévoir).	12/02/2010 19/04/2010
PR Ravine LESSADE LORRAIN: Dépannage du PR, pas de permutation des pompes, vérification des régulateurs de niveau, pas de défaut, le problème vient du SOFREL, intervention transmise au service INFO-INDUS	20/04/2010
Agitateur N°2 Bassin d'aération STEP pointe-Bénie SAINTE-MARIE: dépose, démontage et remise en état à l'atelier, en attente d'approvisionnement d'huile pour la remise en service	10/05/2010
Pompe à sable STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépose, démontage et remise en état à l'atelier, essais après réparation avant pose sur site Brosse goulotte bassin clarificateur STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépose, démontage et remise en état à l'atelier, essais après réparation avant pose sur site	10/05/2010 11/05/2010
Brosse goulotte bassin clarificateur STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Pose, raccordement et mise en service	20/05/2010
Bassin Clarificateur STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Pose d'une grille pour la sortie d'eau épurée	19/05/2010
PR Bourg SAINTE MARIE: Maintenance préventive, remplacement de la batterie du groupe électrogène, essais et mise en service	19/05/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Maintenance préventive du poste de transformation et du groupe STEP Cité-Grenade AJOUPA-BOUILLON: Pose, raccordement et mise en service, après récupération à la STEP de Fraicheur et remise en état de marche d'un aérateur flottant	25/05/2010 28/05/2010
PR Bourg SAINTE MARIE: Fourniture, pose et raccordement d'un thermostat pour la commande du ventilateur extracteur de toit d'armoire, réglage, essais et mise en service	02/06/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Fourniture, pose et raccordement d'un relais temporisé pour le fonctionnement de la brosse de la goulotte du bassin clarificateur, essais et mise en service	02/06/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage du surpresseur d'eau industrielle suite à un désamorçage, réamorçage, essais et mise en service STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage du traitement tertiaire, suite à une disjonction de l'armoire UV	09/06/2010 09/06/2010
Vérification, réenclenchement du disjoncteur, mesures et contrôles, essais et mise en service STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage du Prélevage d'eau épurée, reprise des raccordements pour les sondes de niveau, essais et mise en service	11/06/2010

Rapport Annuel du Déléguétaire



PR Falaise AJOUPA, BOUILLOU: Mise en place de la télégestion, modification partielle du câblage de l'armoire Câblage de l'entrée sortie du SOFREL, pose et raccordement des boutons de commande, remise en service du PR	15/06/2010
STEP Bourg MARIGOT: Dépannage de l'aérateur brosse, moteur en défaut d'isolement, dépose du moteur et raccordement d'un hydro injecteur, essais et mise en service, transport du moteur pour rebobinage	21/06/2010
STEP Bourg MARIGOT: Mise en place de la télégestion, Modification du câblage de l'armoire de commande Pose et raccordement de nouveaux équipements de commande, raccordement des entrées /sorties	17 au 24 /06:10
PR La pointe MARIGOT: électropompe N° 1 et électropompe N° 2 HS, récupération d'une électropompe au PR Bas du Bourg, pose raccordement essais et mise en service	27/06/2010
PR Bourg SAINTE MARIE: Fourniture, pose et raccordement d'une batterie neuve pour le groupe électrogène nettoyage de cosses sulfatées, contrôle des niveaux de cuve, essais et mise en automatique	27/05/2010
STEP Biodisk de Sainte-Catherine GRAND-RIVIERE: Dépannage de la pompe à boues, ou recirculation	
STEP Biodisk de Bellevue TRINITE: Dépannage du Disque N°3, remplacement du câble d'alimentation rongé par les rats. Essais et mise en service	14/06/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage de l'éclairage extérieur, remplacement d'une lampe sur quatre grillé, lampes de recharge à acheter	06/07/2010
PR Gendarmerie SAINTE-MARIE: Dépannage du PR, vérification des régulateurs de niveaux et de leurs relais, réarmement des défauts de l'automate de télégestion, essais et remise en service du PR	05/08/2010
Agitateur Silo à boues STEP Hackaert BASSE-POINTE: dépannage de l'équipement, câble en défaut d'isolement avec un conducteur coupé, réparation par confection d'une boite moulée et remise en service	09/08/2010
PR Bois-Lézard GROS-MORNE: Dépannage du PR, vérification du SOFREL et des Poires de niveau (OK)	16/08/2010
Essais de la pompe N°1 mise à l'arrêt depuis 1 mois, Essais et mise en service de la pompe N°2	
STEP DENEL GROS-MORNE: Dépannage de la pompe de recirculation, modification des paramètres du variateur	17/08/2010
Essais et mise en service de la pompe	
PR Bas du Bourg MARIGOT: Remplacement d'un contact NO retour de marche pompe N°2, essaie et mise en service	18/08/2010
PR Bas du Bourg MARIGOT: Remplacement des bornes de puissance des pompes P1 & P2, raccordement essais et mise en service	18/08/2010
STEP DENEL GROS-MORNE: Remplacement d'une vanne défectueuse pour l'alimentation en air comprimé de la vanne pic, essais et mise en service	20/08/2010
STEP Sous-Bois LORRAIN: Dépannage du pont brosse, démarreur passé en défaut CLF, réarmement, vérification de l'isolement, de la tension, essais et mise en service	24/08/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage du pont racleur, Arrêt d'urgence enclenché par tierce personne, réarmement, et remise en service	30/08/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage de l'éclairage extérieur, remplacement de deux lampes grillées	30/08/2010
en façade du bâtiment, Réglage de l'interrupteur horaire, essais et mise en service en automatique	
Mini STEP de Bon' Air SAINTE-MARIE: Mise en conformité de l'installation électrique, remplacement de deux prise de courant étanche 2P+T 230V et 3P+T 400V	31/08/2010

STEP Bourg MARIGOT: Dépose de l'ancienne résistance statorique, nettoyage du local et de l'armoire électrique	01/09/2010
Vérification du bon fonctionnement du pont brosse et remise en service de l'installation STEP Reculée SAINTE-MARIE: Dépannage du dégrilleur, remplacement d'un régulateur de niveau défectueux	01/09/2010
réglage de la temporisation de fonctionnement, essais et mise en service	
STEP Bourg MARIGOT: Mise en service de la télégestion SOFREL S550, vérifications et essais des entrées / sorties, Vérification du GSM essais à distance et mise en service	02/09/2010
PR La poste BASSE-POINTE: Remplacement de l'automate de télégestion après réparation par le service	03/09/2010
INFO-INDUS. (Cette opération a été reportée suite au mauvais état de l'armoire électrique, évent à réaliser) PR Rue Schœlcher SAINTE-MARIE: Dépannage de la télégestion, réarmement défaut batterie, essais et remise en service	05/09/2010 29/09- 06/10/2010
PR Vaton SAINTE-MARIE: Dépannage du PR suite aux défauts de fonctionnement des 2 démarreurs, Pose et raccordement d'un nouveau démarreur, configuration des paramètres, essais et mise en service	
STEP de Bellevue TRINITE: Dépannage du dégrilleur suite à un disfonctionnement et une disjonction	11/10/2010
Réarmement essais, mesures et contrôles puis remise en service STEP de Reculée SAINTE-MARIE: Visite et contrôle de l'installation électrique et des équipements afin de faire	20/10/2010
réaliser une visite de contrôle pour l'établissement d'un certificat de conformité (CONSUEL) PR Bourg SAINTE-MARIE: Pose et raccordement d'un ventilo extracteur toutes sujétions comprises pour le PR	25/10/2010
essais et mise en service	
STEP Denel GROS-MORNE: Confection et pose d'une barre de guidage pour le remplacement d'un agitateur dans la bâche de prétraitement	20/12/2010
STEP Pointe-Bénie SAINTE-MARIE: Dépannage de la désodorisation suite à une disjonction, moteur mal raccordé depuis sa mise en service. Raccordement et mise en marche sur la petite vitesse (Enroulement GV en	22/12/2010
défaut d'isolement	
STEP de DENEL GROS-MORNE: Dépannage de la centrifugeuse, suite à un défaut variateur, vérification du moteur et des paramètres du variateur, resserrage des connexions et remise en service	30/12/2010



Intervention de maintenance au-dessus d'un clarificateur

11.1.2 Réseaux et branchements

11.1.2.1 Réseaux

Rapport Annuel du Déléguétaire



Réparations de casses sur réseau :

Date de constat	Lieu	Actions mises en place	Durée des actions	Date de retour à la normale
18-mai-10	cité union sainte marie	hydrocureuse+pelle job	3H	18-mai-10
14-juin-10	Haut du morne BASSE POINTE	hydrocureuse+pelle job	4H	14-juin-10
22-juin-10	Pavillon LORRAIN	hydrocureuse+pelle job	2H	22-juin-10
30-nov-10	Fond d'or MARIGOT	hydrocureuse+pelle job	1H	30-nov-10



11.1.2.2 Branchements

Pas de casse sur branchements en 2010

11.2 TACHES D'EXPLOITATION

Mois d'apparition ou date de constat	Date d'apparition ou date de constat	Nature du problème	Actions mises en place	Durée de validité des actions	Lieu
janv-10	01-janv-10	défaut pompe 1	remise en service	01-janv-10	abattoir SAINTE MARIE
"	02-janv-10	bouchon pompe 2	débouchage	02-janv-10	Séguineau LORRAIN
"	04-janv-10	défaut isolement aérateur	réparation moteur (bobinage)	04-janv-10	sous bois LORRAIN
"	05-janv-10	bouchon pompe 2	débouchage	05-janv-10	Séguineau LORRAIN
"	06-janv-10	pompe 1&3	mise en mode dégradé	06-janv-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	11-janv-10	agitateur à défaut	Remplacement (achat de neuf)	11-janv-10	step RECULEE
"	11-janv-10	dégrilleur à défaut	mise à l'arrêt	11-janv-10	step RECULEE
"	11-janv-10	défaut recirculation	débouchage	11-janv-10	baignoire MARIGOT
"	11-janv-10	disjonction EDF	remise en service	11-janv-10	cayali 1 LORRAIN
"	12-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	12-janv-10	lessade LORRAIN
"	12-janv-10	disjonction EDF	remise en service	11-janv-10	cayali 1 LORRAIN
"	12-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	12-janv-10	la falaise AJOUPA
"	12-janv-10	hydro	mise en place (provisoire)	12-janv-10	sous bois LORRAIN
"	13-janv-10	bouchon pompe 2	débouchage	13-janv-10	haut morne B POINTE
"	15-janv-10	pompe 1&2	mise en service (démarreur)	15-janv-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	16-janv-10	bouchon trémie clarif	débouchage	16-janv-10	akr BASSE POINTE
"	18-janv-10	défaut recirculation 2	débouchage	18-janv-10	step MARIGOT
"	19-janv-10	Sofrel	dépose	19-janv-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	20-janv-10	relais BCRF&contacteur pompe 2	remplacement	20-janv-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	21-janv-10	hydro en panne (roue desserrée)	remise en service (resserrage)	21-janv-10	sous bois LORRAIN
"	22-janv-10	télégestion	réparation	22-janv-10	tapis vert BASSE POINTE
"	22-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	22-janv-10	la poste BASSE POINTE
"	23-janv-10	câble 6mm2	remplacement 1mL	23-janv-10	sous bois LORRAIN
"	25-janv-10	télégestion	mise en service	25-janv-10	akr BASSE POINTE
"	25-janv-10	câble 10 mm2	remplacement 10mL	25-janv-10	sous bois LORRAIN
"	26-janv-10	roue+volute pompe 1	remplacement	26-janv-10	séguineau LORRAIN
"	26-janv-10	défaut recirculation	débouchage	26-janv-10	baignoire MARIGOT
"	26-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	26-janv-10	pr bourg marigot

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	26-janv-10	défaut recirculation 2	débouchage	26-janv-10	step MARIGOT
"	27-janv-10	contacteur en court circuit	remplacement	27-janv-10	step MARIGOT
"	27-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	27-janv-10	pr bourg marigot
"	28-janv-10	démarreur	permutation 1&2	28-janv-10	pr bourg marigot
"	28-janv-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	28-janv-10	lessade LORRAIN
"	28-janv-10	bouchon pompe 1	débouchage	28-janv-10	union sainte marie
"	29-janv-10	Sofrel	dépose	29-janv-10	pr bourg SAINTE MARIE
févr-10	01-févr-10	défaut pompage P1	remise en service(reset)	01-févr-10	abattoir SAINTE MARIE
"	02-févr-10	bouchon trémie clarif.	débouchage	02-févr-10	akr BASSE POINTE
"	03-févr-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	03-févr-10	akr BASSE POINTE
"	05-févr-10	bouchon pompe 2	débouchage	05-févr-10	séguineau LORRAIN
"	05-févr-10	bouchon pompe 1	débouchage	05-févr-10	haut morne B POINTE
"	11-févr-10	disjonction EDF	remise en service	11-févr-10	cayali 1 LORRAIN
"	12-févr-10	bouchon pompe 2	débouchage	12-févr-10	séguineau LORRAIN
"	12-févr-10	disjonction EDF	remise en service	12-févr-10	cayali 1 LORRAIN
"	12-févr-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	12-févr-10	akr BASSE POINTE
"	12-févr-10	fuites clapet à boule(2)	remplacement(neuf)	09-févr-10	vaton SAINTE MARIE
"	12-févr-10	disjoncteur EDF HS	remplacement disjoncteur tri	12-févr-10	sous bois LORRAIN
"	13-févr-10	disjonction EDF	remise en service	13-févr-10	pr grenade AJOUPA
"	18-févr-10	vanne lit de sable bloquée	remplacement de vanne	18-févr-10	sous bois LORRAIN
"	18-févr-10	disjonction thermique P1	remise en service	18-févr-10	abattoir SAINTE MARIE
"	23-févr-10	ventilateur et carter aérateur HS	remplacement(neuf)	23-févr-10	guerin MACOUBA
mars-10	01-mars-10	défaut recirculation	débouchage	01-mars-10	démare BASSE POINTE
"	01-mars-10	bouchon pompe 1	débouchage	01-mars-10	la poste BASSE POINTE
"	02-mars-10	pompe de relève 2	pose(neuf)	02-mars-10	akr BASSE POINTE
"	02-mars-10	pompe de relève 2	pose(neuf)	02-mars-10	reculé sainte marie
"	02-mars-10	disjonction général armoire	remplacement fusible	02-mars-10	step MARIGOT
"	05-mars-10	bouchon pompe 1	débouchage	05-mars-10	séguineau LORRAIN
"	09-mars-10	pompe en panne(étanchéité)	dépose	09-mars-10	la pointe MARIGOT
"	10-mars-10	bouchon pompe 1	débouchage	10-mars-10	haut morne B POINTE
"	12-mars-10	bouchon pompe 2	débouchage	12-mars-10	séguineau LORRAIN
"	12-mars-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	12-mars-10	HLM MACOUBA
"	15-mars-10	pompe de relève 2	dépose	15-mars-10	reculé sainte marie
"	16-mars-10	pompe en panne (étanchéité)	dépose	16-mars-10	la falaise AJOUPA

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	18-mars-10	bouchon pompe 2	débouchage	18-mars-10	séguineau LORRAIN
"	20-mars-10	bouchon pompe 2	débouchage	20-mars-10	séguineau LORRAIN
"	22-mars-10	bouchon pompe 2	débouchage	22-mars-10	séguineau LORRAIN
"	26-mars-10	pompe de relève 1	dépose	26-mars-10	akr BASSE POINTE
"	28-mars-10	bouchon pompe 2	débouchage	28-mars-10	séguineau LORRAIN
"	29-mars-10	refoulement déboité	réparation canalisation	29-mars-10	stade BASSE POINTE
"	29-mars-10	panne aération	réparation accouplement	29-mars-10	s bois LORRAIN
"	30-mars-10	arrêt d'urgence enfoncé	remise en service	30-mars-10	akr BASSE POINTE
avr-10	01-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service(bouchon)	01-avr-10	akr BASSE POINTE
"	01-avr-10	panne aération	réparation complète (motoréducteur+moteur)	01-avr-10	step MARIGOT
"	01-avr-10	bouchon pompe 1&2	débouchage	01-avr-10	séguineau LORRAIN
"	02-avr-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	02-avr-10	Schœlcher sainte marie
"	07-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service(bouchon)	07-mars-10	s bois LORRAIN
"	07-avr-10	pompe en panne (étanchéité)	Remplacement (neuf)	07-avr-10	vaton SAINTE MARIE
"	08-avr-10	barres de guidage	Remplacement (neuf)	08-avr-10	mennivier G-MORNE
"	10-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service (bouchon)	10-avr-10	s bois LORRAIN
"	11-avr-10	disjonction EDF	remise en service	11-avr-10	s bois LORRAIN
"	12-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service (bouchon)	12-avr-10	step MARIGOT
"	12-avr-10	bouchon pompe 1	débouchage	12-avr-10	union sainte marie
"	12-avr-10	bouchon pompe 2	débouchage	12-avr-10	pr bourg marigot
"	13-avr-10	bouchon trémie clarif	débouchage	13-avr-10	akr BASSE POINTE
"	13-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service (bouchon)	13-avr-10	akr BASSE POINTE
"	13-avr-10	disjonction EDF	remise en service	13-avr-10	tannerie
"	16-avr-10	bouchon pompe 1	débouchage	16-avr-10	abattoir SAINTE MARIE
"	16-avr-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	16-avr-10	s bois LORRAIN
"	19-avr-10	défaut recirculation	remise en service (bouchon)	19-avr-10	guerin MACOUBA
"	23-avr-10	PR en panne (sofreli	remplacement carte de sortie	23-avr-10	lessade LORRAIN
"	26-avr-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	26-avr-10	HLM MACOUBA
"	26-avr-10	bouchon pompe 2	débouchage	26-avr-10	séguineau LORRAIN
"	26-avr-10	défaut recirculation 2	remise en service (bouchon)	26-avr-10	akr BASSE POINTE
"	27-avr-10	pompe recirculation file 2 en panne	Remplacement (neuf)	27-avr-10	grenade ajouta
"	29-avr-10	disfonctionnement PR	réparation câble pompe	29-avr-10	tannerie
"	30-avr-10	bouchon pompe 1	débouchage	30-avr-10	abattoir SAINTE MARIE
mai-10	03-mai-10	trémie bouchée	débouchage	03-mai-10	akr BASSE POINTE
"	03-mai-10	recherche de panne	vérification démarreur	03-mai-10	pr bourg

Rapport Annuel du Déléguétaire



		ULF			SAINTE MARIE
"	04-mai-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	04-mai-10	reculé sainte marie
"	04-mai-10	problème automate	programmation	04-mai-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	05-mai-10	pompe 1	remise en service	05-mai-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	05-mai-10	coupure générale	remise en service	05-mai-10	akr BASSE POINTE
"	05-mai-10	régulateur NB	Remplacement (neuf)	05-mai-10	Schœlcher sainte marie
"	06-mai-10	défaut recirculation 2	débouchage	06-mai-10	akr BASSE POINTE
"	06-mai-10	dégrilleur à défaut	réparation moteur (bobinage)	06-mai-10	step RECULEE
"	08-mai-10	bouchon pompe recirculation	débouchage	08-mai-10	case paul MACOUBA
"	10-mai-10	arrêt d'urgence en panne	Remplacement (neuf)	10-mai-10	step MARIGOT
"	10-mai-10	arrêt d'urgence en panne	Remplacement (neuf)	10-mai-10	s bois LORRAIN
"	11-mai-10	EDF	remplacement disjoncteur tri	11-mai-10	fond d'or MARIGOT
"	11-mai-10	défaut pompage	suppression des défauts sofrel	11-mai-10	la poste B POINTE
"	12-mai-10	défaut recirculation 2	débouchage	12-mai-10	akr BASSE POINTE
"	14-mai-10	bouchon pompe 1	débouchage	14-mai-10	abattoir SAINTE MARIE
"	14-mai-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	14-mai-10	akr BASSE POINTE
"	14-mai-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	14-mai-10	s bois LORRAIN
"	16-mai-10	bouchon pompe 2	débouchage	16-mai-10	union sainte marie
"	17-mai-10	disjonction EDF	remise en service	17-mai-10	vivé LORRAIN
"	17-mai-10	bouchon pompe 1	débouchage	17-mai-10	fond massacre LORRAIN
"	17-mai-10	bouchon pompe recirculation 1	débouchage	17-mai-10	step MARIGOT
"	18-mai-10	casse réseau	hydrocureuse+pelle job	18-mai-10	cité union sainte marie
"	19-mai-10	extracteur d'air	mise en place	19-mai-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	21-mai-10	bouchon pompe 2	débouchage	21-mai-10	union sainte marie
"	25-mai-10	bouchon pompe 2	débouchage	25-mai-10	haut morne B POINTE
"	25-mai-10	bouchon pompe 1	débouchage	25-mai-10	abattoir SAINTE MARIE
"	25-mai-10	bouchon pompe recirculation	débouchage	25-mai-10	st catherine G RIVIERE
"	25-mai-10	moteur aération	réparation moteur (bobinage)	25-mai-10	guerin MACOUBA
"	26-mai-10	agitateur	Remplacement (neuf)	26-mai-10	basse pointe akr
"	27-mai-10	bouchon pompe 1	débouchage	27-mai-10	fond massacre LORRAIN
"	28-mai-10	Aeroflot	Remplacement (neuf)	28-mai-10	grenade ajoutpa
"	28-mai-10	bouchon pompe 2	débouchage	28-mai-10	séguineau lorrain
"	30-mai-10	disjonction	remise en service	30-mai-10	vaton SAINTE MARIE
juin-10	01-juin-10	bouchon pompe recirculation 1	débouchage	01-juin-10	step MARIGOT
"	02-juin-10	défaut général	remplacement câble	02-juin-10	akr BASSE POINTE

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	02-juin-10	thermostat	mise en place	02-juin-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	04-juin-10	arrêt du poste (travaux pointe bénie)	remise en service	04-juin-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	05-juin-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	05-juin-10	akr BASSE POINTE
"	06-juin-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	06-juin-10	akr BASSE POINTE
"	07-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	07-juin-10	fond massacre LORRAIN
"	07-juin-10	travaux chambre de manœuvre	remplacement gibault	07-juin-10	stade BASSE POINTE
"	08-juin-10	défaut pompage	réparation (faux contacts)	08-juin-10	st catherine G RIVIERE
"	08-juin-10	aérateur file 2 en panne (mécanique)	Réparation (motoréducteur)	08-juin-10	grenade ajoupa
"	09-juin-10	hydro	Pose (provisoire)	09-juin-10	grenade ajoupa
"	11-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	11-juin-10	abattoir SAINTE MARIE
"	11-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	11-juin-10	séguineau LORRAIN
"	14-juin-10	câble biodisque Bellevue	remplacement (câble neuf)	14-juin-10	bellevue trinité
"	14-juin-10	casse réseau	Bakou	14-juin-10	haut du morne basse pointe
"	15-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	15-juin-10	pr grenade AJOUPA
"	15-juin-10	sofreli	mise en place	15-juin-10	la falaise AJOUPA
"	15-juin-10	agitateur à défaut	déblocage	15-juin-10	vaton SAINTE MARIE
"	15-juin-10	panne Supresseur 1 et 2	remplacement des aimants et membranes	15-juin-10	bellevue
"	15-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	15-juin-10	abattoir SAINTE MARIE
"	15-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	15-juin-10	union sainte marie
"	16-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	16-juin-10	abattoir SAINTE MARIE
"	16-juin-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	16-juin-10	sous bois LORRAIN
"	16-juin-10	câble alimentation presse à boue	Remplacement (câble neuf)	16-juin-10	akr
"	17-juin-10	sofreli	mise en place	17-juin-10	step MARIGOT
"	17-juin-10	arrêt d'urgence en panne	Remplacement (neuf)	17-juin-10	akr
"	17-juin-10	casse sur refoulement P1	réparation canalisation	17-juin-10	pr stade
"	18-juin-10	défaut moteur aération	Dépose (réparation)	18-juin-10	guerin MACOUBA
"	18-juin-10	câble alimentation P2 abimé	réparation câble pompe	18-juin-10	tannerie
"	19-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	19-juin-10	séguineau LORRAIN
"	19-juin-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	19-juin-10	akr BASSE POINTE
"	21-juin-10	mise à l'arrêt du PR	raccordement nouvelle conduite	21-juin-10	abattoir SAINTE MARIE
"	21-juin-10	disjonction EDF	remise en service	21-juin-10	reculé sainte marie
"	21-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	21-juin-10	pr bourg marigot
"	21-juin-10	panne aération (isolation)	réparation	21-juin-10	step MARIGOT
"	22-juin-10	disjonction général armoire	remise en service	22-juin-10	sous bois LORRAIN

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	22-juin-10	casse sur refoulement	réparation	22-juin-10	pavillon
"	23-juin-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	16-juin-10	sous bois LORRAIN
"	23-juin-10	agitateur à défaut	remise en service	23-juin-10	vaton sainte marie
"	23-juin-10	panne aérateur fil 2	dépose	23-juin-10	grenade
"	24-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	24-juin-10	séguineau LORRAIN
"	24-juin-10	barres de guidage	remplacement	24-juin-10	haut morne B POINTE
"	24-juin-10	panne pont racleur	remplacement des roues (neuf)	24-juin-10	akr
"	24-juin-10	panne démarreur	remplacement (neuf)	24-juin-10	pr bourg marigot
"	24-juin-10	câble alimentation P2 abimé	remplacement	24-juin-10	pr bourg marigot
"	25-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	25-juin-10	union sainte marie
"	25-juin-10	barres de guidage (abimée)	remplacement (neuf)	25-juin-10	pr bourg marigot
"	25-juin-10	bouchon pompe 2	débouchage	25-juin-10	pr bourg marigot
"	25-juin-10	disjonction générale	remise en service (ras)	25-juin-10	sous bois LORRAIN
"	25-juin-10	test à la fumée		25-juin-10	tapis vert basse pointe
"	27-juin-10	pompe en panne (étanchéité)	remplacement (neuf)	27-juin-10	la pointe MARIGOT
"	27-juin-10	bouchon pompe 1	débouchage	27-juin-10	abattoir SAINTE MARIE
"	28-juin-10	disjonction générale	remise en service(ras)	28-juin-10	la marie MARIGOT
"	28-juin-10	disjonction générale	remise en service (ras)	28-juin-10	sous bois LORRAIN
"	29-juin-10	régulateur NH filière tertiaire	remplacement (neuf)	29-juin-10	pointe bénie
"	29-juin-10	2 arrêts d'urgence en panne presse à bande	remplacement (neuf)	29-juin-10	akr
"	30-juin-10	câble abimé P1	réparation câble pompe	30-juin-10	stade basse pointe
juil-10	01-juil-10	roue pont brosse usée	remplacement (neuf)	01-juil-10	akr
"	01-juil-10	relais de phase en panne	remplacement (neuf)	01-juil-10	pointe bénie
"	01-juil-10	contacteur en court circuit	remplacement (neuf)	02-juil-10	pr rue schoelcher
"	01-juil-10	défaut thermique pompe 1	remise en service (ras)	01-juil-10	tannerie
"	02-juil-10	rupture support potence	remplacement de potence	02-juil-10	abattoir SAINTE MARIE
"	03-juil-10	bouchon pompe 2	débouchage	03-juil-10	séguineau LORRAIN
"	05-juil-10	démarreur	remplacement (neuf)	05-juil-10	sous bois LORRAIN
"	05-juil-10	agitateur vaton	dépose	05-juil-10	vaton
"	07-juil-10	relais HS	remplacement (neuf)	07-juil-10	union sainte marie
"	07-juil-10	résistance démarreur	remplacement (neuf)	07-juil-10	step MARIGOT
"	08-juil-10	relais de commande en panne	remplacement (neuf)	08-juil-10	cité union sainte marie
"	13-juil-10	bouchon sur réseau	hydrocureuse	13-juil-10	sainte marie
"	15-juil-10	bouchon sur réseau	hydrocureuse	15-juil-10	séguineau lorrain
"	15-juil-10	défaut thermique pompe 1	remise en service(ras)	15-juil-10	tapis vert BASSE POINTE

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	16-juil-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	16-juil-10	akr BASSE POINTE
"	16-juil-10	roue pompe et volute usée	remplacement (neuf)	16-juil-10	séguineau lorrain
"	16-juil-10	DIP 1 en panne	mise en réparation	16-juil-10	basse pointe
"	16-juil-10	poire bloqué	remplacement (neuf)	16-juil-10	la poste basse pointe
"	19-juil-10	disjonction EDF	remise en service	19-juil-10	grenade ajoupa
"	20-juil-10	clarif fil 1	vidange	20-juil-10	grenade ajoupa
"	21-juil-10	bug sofrel	réparation	20-juil-10	pavillon lorrain
"	21-juil-10	câble puissance P1	remplacement (neuf)	21-juil-10	stade BASSE POINTE
"	22-juil-10	régulateur NB coincée	nettoyage	22-juil-10	la poste BASSE POINTE
"	22-juil-10	bouchon sur réseau	hydrocureuse	22-juil-10	cité union sainte marie
"	23-juil-10	bouchon sur réseau	hydrocureuse	23-juil-10	tapis vert basse pointe
"	23-juil-10	régulateur NB pompe toutes eaux	remplacement	23-juil-10	step MARIGOT
"	26-juil-10	bouchon pompe 1	débouchage	26-juil-10	haut morne B POINTE
"	26-juil-10	bouchon pompe 2	débouchage	26-juil-10	abattoir SAINTE MARIE
"	27-juil-10	bouchon recirculation 1&2	débouchage	27-juil-10	step MARIGOT
"	27-juil-10	régulateur NH	remplacement (neuf)	27-juil-10	step MARIGOT
"	27-juil-10	télégestion	dépose	27-juil-10	la poste BASSE POINTE
"	27-juil-10	bouchon sur réseau	hydrocureuse	27-juil-10	haut du morne basse pointe
"	27-juil-10	mise à l'arrêt compresseur	remplacement (neuf)	27-juil-10	pointe bénie
"	27-juil-10	câble alimentation court circuit	remplacement (neuf)	27-juil-10	bon air sainte marie
"	27-juil-10	fissure bassin file 1	réparation	27-juil-10	grenade ajoupa
"	28-juil-10	pompe de relève 1	remplacement (neuf)	28-juil-10	akr BASSE POINTE
"	28-juil-10	pompe externe	déblocage	28-juil-10	bellevue trinité
"	29-juil-10	pompe 1	remplacement (neuve)	29-juil-10	la pointe marigot
"	29-juil-10	pompe 2	remplacement (neuve)	29-juil-10	reculé sainte marie
"	29-juil-10	lampe uv	démontage, montage, réglage	29-juil-10	pointe bénie
"	30-juil-10	test à la fumée			séguineau lorrain
août-10	01-août-10	disjonction thermique	remise en service	01-août-10	pr bourg marigot
"	01-août-10	bouchon pompe recirculation 2	débouchage	01-août-10	akr BASSE POINTE
"	02-août-10	moteur aération	dépose	02-août-10	gérin MACOUBA
"	02-août-10	disjonction EDF+int diff armoire	remise en service	02-août-10	grenade ajoupa
"	02-août-10	bouchon pompe 1&2	débouchage	02-août-10	abattoir SAINTE MARIE
"	03-août-10	disjonction thermique recirculation	remise en service	03-août-10	démare BASSE POINTE
"	03-août-10	cpt EDF dépose	repose	03-août-10	reculé sainte marie
"	04-août-10	régulateur NB	remplacement (neuve)	04-août-10	gendarmerie S MARIE

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	05-août-10	vérin presse	remplacement (neuf)	05-août-10	pointe bénie
"	09-août-10	P1 HS(étanchéité)	remplacement (neuve)	09-août-10	vaton sainte marie
"	09-août-10	agitateur	réparation boite de raccordement	09-août-10	akr
"	10-août-10	borne viking	remplacement (neuve)	10-août-10	abattoir SAINTE MARIE
"	10-août-10	bouchon pompe 1	débouchage	10-août-10	abattoir SAINTE MARIE
"	10-août-10	clarif	vidange	10-août-10	bon air sainte marie
"	11-août-10	prétraitement	pose de coude	11-août-10	s-bois LORRAIN
"	12-août-10	disjonction EDF	remise en service	12-août-10	vivé LORRAIN
"	12-août-10	bouchon pompe 1	débouchage	12-août-10	abattoir SAINTE MARIE
"	12-août-10	pompe 1	remplacement borne viking	12-août-10	abattoir SAINTE MARIE
"	12-août-10	GE en panne	remplacement batterie	12-août-10	denel
"	13-août-10	pompe de relève 1	pose bte raccordement	13-août-10	tannerie sainte marie
"	13-août-10	relai de phase HS	remplacement (neuf)	13-août-10	la marie MARIGOT
"	16-août-10	défaut pompage	remise en service P2	16-août-10	bois lézard G-MORNE
"	16-août-10	disjonction générale	remise en service	16-août-10	akr BASSE POINTE
"	17-août-10	bouchon pompe	débouchage	17-août-10	reculé sainte marie
"	25-août-10	disjonction EDF	remise en service	25-août-10	séguineau LORRAIN
"	25-août-10	pompe 1(neuf)	pose	25-août-10	falaise AJOUPA
"	26-août-10	vidange bassin aération file 1	remise en service	26-août-10	grenade ajoupa
"	30-août-10	bte de raccordement	pose	30-août-10	tannerie sainte marie
"	31-août-10	prise de courant 220V&380V	pose	31-août-10	bon air sainte marie
"	31-août-10	défaut pompe 1	pose bte raccordement	31-août-10	stade basse pointe
sept-10	01-sept-10	panne pompe 2	dépose	01-sept-10	tannerie sainte marie
"	01-sept-10	régulateur canal d'arrivée HS	remplacement (neuf)	01-sept-10	step RECALEE
"	01-sept-10	électro vanne	réparation	01-sept-10	step RECALEE
"	02-sept-10	pompe externe	déblocage	02-sept-10	bellevue trinité
"	03-sept-10	bouchon pompe 2	débouchage	03-sept-10	cayali 2 LORRAIN
"	03-sept-10	pompe 1(phase débranché)	reconnexion	03-sept-10	tannerie sainte marie
"	03-sept-10	pompe 1 HS	remplacement (neuve)	03-sept-10	stade basse pointe
"	06-sept-10	disjonction EDF	remise en service	06-sept-10	démare BASSE POINTE
"	07-sept-10	défaut pompage	fixation flash valve	07-sept-10	pavillon LORRAIN
"	07-sept-10	pompe à boue	bouchon	07-sept-10	akr basse pointe
"	07-sept-10	sofreli	réinitialisation	07-sept-10	bourg marigot
"	07-sept-10	pompe de relève	bouchon	07-sept-10	akr basse pointe
"	07-sept-10	câble alimentation recirculation	remplacement (neuf)	07-sept-10	baignoire MARIGOT
"	09-sept-10	hydro	nettoyage (fillasse)	09-sept-10	pérou SAINTE MARIE

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	10-sept-10	bouchon pompe 1	débouchage	10-sept-10	abattoir SAINTE MARIE
"	10-sept-10	contrôle câble alimentation pont racleur	remplacement (neuf)	10-sept-10	s bois LORRAIN
"	11-sept-10	bouchon pompe 1	débouchage	11-sept-10	abattoir SAINTE MARIE
"	13-sept-10	bouchon pompe 2	débouchage	13-sept-10	haut du morne basse pointe
"	13-sept-10	régulateur NB	réparation	13-sept-10	la pointe marigot
"	13-sept-10	filtre amiad	nettoyage	13-sept-10	pointe bénie
"	14-sept-10	coude bache eau clarifiée	remplacement (neuf)	14-sept-10	pointe bénie
"	14-sept-10	réacteur uv	ouverture et nettoyage	14-sept-10	pointe bénie
"	15-sept-10	régulateur NTB	remplacement (neuf)	15-sept-10	lessade LORRAIN
"	15-sept-10	canalisation	décolmatage	15-sept-10	denel G-MORNE
"	17-sept-10	commutateur auto-manuel P1 HS	remplacement (neuf)	17-sept-10	la pointe marigot
"	17-sept-10	aérofлот	nettoyage	17-sept-10	grenade ajouta
"	17-sept-10	réacteur uv	mise en place du plateau	17-sept-10	pointe bénie
"	21-sept-10	flash valve	remplacement (neuve)	21-sept-10	pavillon LORRAIN
"	21-sept-10	mise à l'arrêt pr défaut EDF	réparation disjoncteur(EDF)	21-sept-10	fond massacre LORRAIN
"	23-sept-10	agitateur (neuf)	pose	22-sept-10	reculé sainte marie
"	24-sept-10	dégrilleur	problème de dégrillage	24-sept-10	pointe bénie
"	27-sept-10	vérin presse	remplacement (neuf)	27-sept-10	pointe bénie
"	27-sept-10	pompe de recirculation (roue usée)	remplacement (neuve)	27-sept-10	case paul MACOUBA
"	28-sept-10	pompe de recirculation	remplacement impulsor	28-sept-10	case paul MACOUBA
"	28-sept-10	vanne à opercule	remplacement (neuve)	28-sept-10	case paul MACOUBA
"	29-sept-10	pompe 1 (neuf)	pose	29-sept-10	vaton sainte marie
"	29-sept-10	démarreur	dépose	29-sept-10	vaton sainte marie
"	29-sept-10	arrêt d'urgence enfoncé	remise en service	29-sept-10	akr BASSE POINTE
"	30-sept-10	bouchon pompe 1	débouchage	30-sept-10	abattoir SAINTE MARIE
"	30-sept-10	canalisation	décolmatage	30-sept-10	denel G-MORNE
"	30-sept-10	vérin presse	remplacement	30-sept-10	pointe bénie
oct-10	01-oct-10	canalisation biodisque	bouchon	01-oct-10	denel G-MORNE
"	02-oct-10	bouchon pompe 1	débouchage	02-oct-10	abattoir SAINTE MARIE
"	03-oct-10	défaut thermique pompe 2	remise en service	03-oct-10	reculé sainte marie
"	03-oct-10	bouchon pompe 1	débouchage	03-oct-10	abattoir SAINTE MARIE
"	04-oct-10	bouchon pompe 1	débouchage	04-oct-10	abattoir SAINTE MARIE
"	04-oct-10	agitateur	mise en place (réparation)	04-oct-10	pointe bénie
"	04-oct-10	défaut thermique pompe 1&2	remise en service	04-oct-10	pavillon LORRAIN
"	05-oct-10	pompe 1 (neuf)	pose	05-oct-10	la pointe marigot
"	05-oct-10	pompe de relève 2	mise en place (neuf)	05-oct-10	cité union sainte marie

Rapport Annuel du Déléguétaire



"	05-oct-10	canalisation	dégorgement	05-oct-10	cité union sainte marie
"	05-oct-10	sortie clarif	dégorgement	05-oct-10	step marigot
"	06-oct-10	pompe 2	mise en place (neuf)	06-oct-10	vaton sainte marie
"	06-oct-10	démarreur 2	mise en place (neuf)	06-oct-10	vaton sainte marie
"	06-oct-10	disjonction EDF	remise en service	06-oct-10	st catherine G RIVIERE
"	07-oct-10	pompe de relève	bouchon	07-oct-10	pr bourg marigot
"	07-oct-10	sofrel	alimentation HS	07-oct-10	vaton sainte marie
"	10-oct-10	disjonction thermique P1	remise en service	10-oct-10	gendarmerie S MARIE
"	11-oct-10	Aeroflot	nettoyage	11-oct-10	grenade ajoupa
"	11-oct-10	disjonction thermique dégrilleur	mise en place d'1 RTL	11-oct-10	bellevue trinité
"	11-oct-10	problème télégestion	dépose	11-oct-10	vaton sainte marie
"	13-oct-10	niveau haut clarif	bouchon en sortie	13-oct-10	step MARIGOT
"	15-oct-10	tête d'ouvrage sortie clarif	supprimé	15-oct-10	step MARIGOT
"	15-oct-10	dégrilleur	dépose & repose	15-oct-10	bellevue trinité
"	18-oct-10	step à défaut	contrôle de phase	18-oct-10	step RECALEE
"	18-oct-10	bouchon pompe 2	débouchage	18-oct-10	union sainte marie
"	19-oct-10	travaux chambre de manœuvre	travaux parties hydrauliques	19-oct-10	pr bourg marigot
"	19-oct-10	arrêt du pr	manque de phase(EDF)	19-oct-10	fond d'or MARIGOT
"	20-oct-10	agitateur	plaqué à borne (humide)	20-oct-10	step RECALEE
"	20-oct-10	pompe 2	mise en place (neuf)	20-oct-10	fond massacre LORRAIN
"	25-oct-10	extracteur d'air local	mise en place (neuf)	25-oct-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	25-oct-10	dégrilleur	contrôle de phase (sens de rotation)	25-oct-10	step RECALEE
"	25-oct-10	pompe 1	mise en place	25-oct-10	pr bourg marigot
"	27-oct-10	sonde 4/20	en panne	27-oct-10	denel G-MORNE
"	29-oct-10	pompe 1 bouchée	débouchage	29-oct-10	la falaise AJOUPA
nov-10	01-nov-10	disjonction EDF	remise en service	01-nov-10	st catherine G RIVIERE
"	03-nov-10	répartiteur	remplacement (neuf)	03-nov-10	pr bourg SAINTE MARIE
"	09-nov-10	défaut PR	remise en service	09-nov-10	case paul MACOUBA
"	09-nov-10	agitateur à défaut	nettoyage (fillasse)	09-nov-10	step RECALEE
"	15-nov-10	compteur EDF	remplacement	15-nov-10	mennivier G-MORNE
"	16-nov-10	défaut pompe de recirculation	remplacement (neuve)	16-nov-10	case paul MACOUBA
"	16-nov-10	bouchon pompe 2	débouchage	16-nov-10	séguineau LORRAIN
"	17-nov-10	disjonction générale	remise en service	17-nov-10	démare BASSE POINTE
"	17-nov-10	PR hors tension	EDF	17-nov-10	tapis vert basse pointe
"	22-nov-10	défaut thermique pompe 2	remise en service	22-nov-10	reculé sainte marie
"	22-nov-10	aérateur file 2 en panne	contrôle&mise en service	22-nov-10	step RECALEE
"	24-nov-10	défaut régulateur NB	remise en service	24-nov-10	HLM

					MACOUBA
"	25-nov-10	aérofлот	nettoyage	25-nov-10	grenade ajouta
"	26-nov-10	bouchon pompe 1	débouchage	26-nov-10	abattoir SAINTE MARIE
"	29-nov-10	bouchon pompe 1	débouchage	29-nov-10	abattoir SAINTE MARIE
"	02-déc-10	step à l'arrêt (arrêt d'urgence enclenché)	remise en service	02-déc-10	step reculée SAINTE MARIE
"	03-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	03-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	06-déc-10	disjonction générale	remise en service	06-déc-10	polyvalente GROS MORNE
"	07-déc-10	disjonction générale	remise en service	07-déc-10	step reculée SAINTE MARIE
"	08-déc-10	défaut aérateur 1	remise en service	08-déc-10	step reculée SAINTE MARIE
"	09-déc-10	défaut pompe 2	défaut thermique	09-déc-10	reculée SAINTE MARIE
"	10-déc-10	défaut twido (API)	remplacement (neuf)	10-déc-10	pr bourg SAINTE MARIE
	10-déc-10	défaut thermique aérateur	remplacement câble RO2V	10-déc-10	step reculée SAINTE MARIE
"	13-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	13-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	14-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	14-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	15-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	15-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	17-déc-10	agitateur à défaut	remplacement hélice	17-déc-10	step reculée SAINTE MARIE
	25-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	25-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	25-déc-10	défaut pompe 2	défaut thermique	25-déc-10	reculée SAINTE MARIE
	28-déc-10	bouchon pompe 1	débouchage	28-déc-10	abattoir SAINTE MARIE
"	28-déc-10	disjonction EDF	remise en service	28-déc-10	polyvalente GROS MORNE
"	28-déc-10	pompe recirculation file 1	défaut thermique	28-déc-10	grenade AJOUPA
"	29-déc-10	défaut pompe 1	défaut thermique	29-déc-10	fond massacre LORRAIN
	31-déc-10	disjonction EDF	remise en service	31-déc-10	lessade LORRAIN
"	31-déc-10	défaut pompe 2	défaut thermique	31-déc-10	reculée SAINTE MARIE



Entretien niveau 1 du filtre Amiad (filière tertiaire de Pointe Bénie)

11.2.1 Opérations d'entretien

11.2.1.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

- Curage réseau**

Tableau d'avancement	
TOTAL ml réseau	46 104
TOTAL ml à curer (20%)	9 221
TOTAL ml curé Trimestre 1	0
TOTAL ml curé Trimestre 2	2 866
TOTAL ml curé Trimestre 3	0
TOTAL ml curé Trimestre 4	7 419
TOTAL ml curé 2010	10 285

Années	Linéaire de réseau	Linéaire à curer	Linéaire curé	%	Reste à faire
2005	40 656	6 098	7 727	19%	-1 629
2006	41 845	8 369	7 528	18%	841
2007	43 800	8 760	11 044	25%	-2 284
2008	44 049	8 810	8 634	20%	176
2009	44 049	8 810	6 585	15%	2 225
2010	46 104	9 221	10 285	22%	-1 064
Avancement		50 068	51 803		-1 735

Le signe négatif signifie un curage en avance par rapport aux obligations contractuelles.

Le linéaire de réseau à curer l'année N correspond à 20 % du linéaire de réseau gravitaire (Non compris les canalisations de refoulement) enregistré au 31 décembre de l'année N-1, déduction faite des canalisations neuves posées dans N-1.

Détail des curages préventifs :

Date	Lieu
Sem 24	Marigot Sainte Marie
Sem 25	Sainte Marie
Sem 46	Basse Pointe Gros Morne

Sem 47	Ajoupa Bouillon Lorrain
Sem 48	Macouba Trinité
Sem 49	Sainte Marie

Rapport Annuel du Délégué



• Curage postes

PLANNING DE CURAGE DES POSTES DE RELEVEMENT 2010																		
Commune	Nom	Description	TRIMESTRE 1							TRIMESTRE 2								
			Sem.1	Sem.2	Sem.3	Sem.5	Sem.9	Sem.10	Sem.12	Sem.16	Sem.18	Sem.20	Sem.21	Sem.22	Sem.23	Sem.24	Sem.25	
MARIOT	Fonds d'or	Poste	Planifié															15-juin
	Bas du bourg	Poste	Planifié															15-juin
	La pointe	Poste	Planifié						09-mars									15-juin
	Station AKR	Poste	Planifié															17-juin
BASSE POINTE	Tapis vert	Poste	Planifié				02-fev											
	La poste	Poste	Planifié				02-fev											
	Haut du morn	Poste	Planifié	13-avr														24-juin
	AJOUPA BOUILLON	Cité grenade	Poste	Planifié														24-juin
SAINTE MARIE	Tannerie	Poste	Planifié															17-juin
	Cité Union	Poste	Planifié															22-juin
	Rue Schoel	Poste	Planifié										06-mai					
	Reculée	Poste	Planifié						29-mars									23-juin
AJOUPA BOUILLON	Vaton	Poste	Planifié															23-juin
	Station AKR	Poste	Planifié															20-avr
	Tapis vert	Poste	Planifié		22-juil													01-déc
	La poste	Poste	Planifié															29-avr
BASSE POINTE	Haut du morn	Poste	Planifié															20-déc
	Stade	Poste	Planifié															16-déc
	Cité grenade	Poste	Planifié															24-nov
	La Falaise	Poste	Planifié										22-nov					
SAINTE MARIE	HLM	Poste	Planifié		22-avr													30-nov
	Case Paul	Poste	Planifié															30-nov
	Gendarmerie	Poste	Planifié															06-déc
	Bourg	Poste	Planifié															09-déc
GROS MORNE	Abattoir	Poste	Planifié	07-juil														09-déc
	Rue Schoel	Poste	Planifié															09-déc
	Reculée	Poste	Planifié						23-sept									
	Vaton	Poste	Planifié				02-sept											
LORRAIN	Menniviers	Poste	Planifié	07-avr														
	jardin du g-m	Bâche	Planifié					23-sept										
	Bois Lézard	Poste	Planifié										15-nov					
	Station	Poste	Planifié															24-nov
LESADE	Lesade	Poste	Planifié															25-nov
	Vallon	Poste	Planifié															25-nov
	Fond Massad	Poste	Planifié						19-oct									
	Pavillon	Poste	Planifié				02-sept											
CAYALI 1&2	Cayali 1&2	Poste	Planifié															25-nov

Tous les postes ont été curés une fois préventivement.

11.2.1.2 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Date constat	Lieu	Actions mises en place		Date de retour à la normale
16-janv-10	akr BASSE POINTE	bouchon trémie clarif	débouchage	16-janv-10
10-mars-10	Bourg LORRAIN	bouchon sur réseau	hydrocureuse	10-mars-10
12-mars-10	Filaos MARIGOT	bouchon sur réseau	hydrocureuse	12-mars-10
13-avril-10	Dehaumont MARIGOT	bouchon sur réseau	hydrocureuse	13-avril-10
15-avril-10	Cité étoile SAINTE MARIE	bouchon sur réseau	hydrocureuse	15-avril-10
22-avril-10	Marché au poisson MARIGOT	bouchon sur réseau	hydrocureuse	22-avril-10
27-avril-10	Cgss LORRAIN	bouchon sur réseau	hydrocureuse	27-avril-10
03-mai-10	akr BASSE POINTE	trémie bouchée	hydrocureuse	03-mai-10
10-mai-10	Rue de la générosité Ste MARIE	bouchon sur réseau	hydrocureuse	10-mai-10
18-mai-10	cité union sainte marie	casse réseau	hydrocureuse+pelle job	18-mai-10
14-juin-10	Haut du morne BASSE POINTE	casse réseau	hydrocureuse+pelle job	14-juin-10
22-juin-10	Pavillon LORRAIN	casse réseau	hydrocureuse+pelle job	22-juin-10
13-juil-10	sainte marie	bouchon sur réseau	hydrocureuse	13-juil-10
13-juil-10	Rue des immortelles Ste MARIE	bouchon sur réseau	hydrocureuse	13-juil-10
15-juil-10	séguineau lorrain	bouchon sur réseau	hydrocureuse	15-juil-10
22-juil-10	Bourg LORRAIN	bouchon sur réseau	hydrocureuse	22-juil-10
22-juil-10	cité union sainte marie	bouchon sur réseau	hydrocureuse	22-juil-10
23-juil-10	tapis vert basse pointe	bouchon sur réseau	hydrocureuse	23-juil-10
27-juil-10	haut du morne basse pointe	bouchon sur réseau	hydrocureuse	27-juil-10
05-oct-10	cité union sainte marie	bouchon sur réseau	hydrocureuse	05-oct-10
05-oct-10	step marigot	sortie clarif	dégorgement	05-oct-10
13-oct-10	step MARIGOT	niveau haut clarif	hydrocureuse	13-oct-10
30-nov-10	Fond d'or MARIGOT	casse réseau	hydrocureuse+pelle job	30-nov-10
30-nov-10	Bourg MARIGOT	bouchon sur réseau	hydrocureuse	30-nov-10
07-déc-10	Lassale SAINTE MARIE	bouchon sur réseau	hydrocureuse	07-déc-10
15-déc-10	cité union sainte marie	bouchon sur réseau	hydrocureuse	15-déc-10
17-déc-10	Cité étoile Ste MARIE	bouchon sur réseau	hydrocureuse	17-déc-10

11.2.1.3 Passage caméra

Aucun réalisé

11.2.2 Opérations de contrôle d'étanchéité du réseau

Opérations	nb
Enquêtes de conformité	767
Tests fumée	416
Tests colorants	670

Récapitulatif des contrôles effectués depuis le début du contrat :

Année	Nb Contrôle de Conformité	Tests à la fumée (ml)	Nb Tests Colorants
2005	0	0	0
2006	2140	600	2442
2007	37	0	168
2008	0	0	0
2009	0	0	0
2010	767	416	670
Total	2944	1016	3280
Obligation	3033	7500	150
Reste à faire	89	6484	-3130

11.2.3 Contrôles réglementaires

11.2.3.1 Contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des **ballons sous pression** ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	04/05/2010	Réservoir Hydrochoc 100 L avec vessie	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	04/05/2010	Réservoir Hydrochoc 1000L avec vessie	Visite de contrôle réglementaire

Les contrôles réglementaires des **appareils de levage** ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	21/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	20/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Place de la Résistance	20/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire

Rapport Annuel du Déléguétaire



Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	21/09/2010	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	20/09/2010	Palan Manuel 1000 KG	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 2	21/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	21/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	20/09/2010	Potence de Levage Aérateur N° 1	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	20/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	20/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	20/09/2010	Potence de Levage Aérateur N° 2	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	21/09/2010	Potence de Levage du PR STEP Hackaert (B-P)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	20/09/2010	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	20/09/2010	Potence de Levage STEP Bourg MARIGOT	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 1	21/09/2010	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage HLM (Macouba)	21/09/2010	Potence de Levage PR HLM (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	20/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	20/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	21/09/2010	Potence	Visite de contrôle réglementaire

Les **contrôles réglementaires électriques** ont été effectués aux dates suivantes :

COMMUNE	N°	SITES	Type de station	Date visite
GROS - MORNE	55	Salle Polyvalente	Mini Station EU	26/04/2010
	56	Rue du Ménneviers	Poste EU	26/04/2010
	57	Bois Lézard	Poste EU	27/04/2010
	58	Bois Lézard	Bâche de mise en charge	27/04/2010
TRINITE	62	Bellevue	Poste d'injection d'air	27/04/2010
	63	Bellevue	STEP Biodisk	27/04/2010
SAINTE - MARIE	64	Ancienne Tannerie	Poste EU	10/03/2010

Rapport Annuel du Déléguétaire



	65	Cité Union	Poste EU	10/03/2010
	66	Bourg	Poste EU	10/03/2010
	67	Reculé	Mini Station EU	06/04/2010
	68	Reculé	Poste EU	06/04/2010
	69	Abattoir	Poste EU	10/03/2010
	70	Rue Schœlcher	Poste EU	10/03/2010
	71	Gendarmerie	Poste EU	10/03/2010
	72	Pérou	Mini Station EU	06/04/2010
	73	Rue VATON	Poste EU	06/04/2010
	74	Bon - air	Mini Station EU	06/04/2010
	75	Pointe - Bénie	Station EU	20/05/2010
MARIGOT	76	Baignoire	Mini Station EU	08/03/2010
	77	Fonds D'Or	Poste EU	08/03/2010
	78	Bas du Bourg	Poste EU	08/03/2010
	79	Bourg	Station EU	08/03/2010
	80	La Marie	Poste EU	08/03/2010
	81	La Pointe	Poste EU	08/03/2010
LORRAIN	82	Séguineau	Poste EU	17/03/2010
	83	Fonds Massacre	Poste EU	17/03/2010
	84	Ravine Le Sade	Poste EU	17/03/2010
	85	Pavillon	Poste EU	17/03/2010
	86	Sous bois	Station EU	17/03/2010
	87	Vivé	Mini Station EU	17/03/2010
	88	Caillali 1	Poste EU	17/03/2010
	89	Caillali 2	Poste EU	17/03/2010
	90	Vallon	Poste EU	17/03/2010
AJOUPA BOUILLON	91	Cité Grenade	Poste EU	11/03/2010
	92	Lot Deschamps	Mini Station EU	11/03/2010
	93	Falaise	Poste EU	11/03/2010
BASSE - POINTE	94	Tapis Vert	Poste EU	15/03/2010
	95	La Poste	Poste EU	15/03/2010
	96	Fonds du Bourg	Poste EU	15/03/2010
	97	AKR	Station EU	15/03/2010
	98	Haut du Morne	Poste EU	15/03/2010
	99	Stade	Poste EU	15/03/2010
	100	Démarre	Mini Station EU	15/03/2010
MACOUBA	102	HLM	Poste EU	11/03/2010
	103	Case Paul	Station EU	11/03/2010
	104	Case Paul	Poste EU	11/03/2010
	105	Guérin	Mini Station EU	11/03/2010
Grand - Rivière	106	Stade	Station EU	11/03/2010
	107	Sainte Catherine	Station EU	11/03/2010
	108	PR Bourg	Poste EU	11/03/2010

Remise en conformité électrique

COMMUNE	SITES	Type de station	Date de visite	Nbre de NC	Date de Réal
SAINTE - MARIE	Bourg	Poste EU	10/04/2010	1	30/08/2010
AJOUPA BOUILLON	Lot Deschamps	Mini Station EU	11/03/2010	1	30/08/2010
Grand - Rivière	Stade	Station EU	11/03/2010	1	29/07/2010

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

11.3.1 Programme d'investissements

Pas d'investissements contractuels en 2010.

11.3.2 Compte de renouvellement

	Montants
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/09	-66 348
Dotation au COMPTE année 2010 Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2010 19220 € x 1.1442 = 21990.64 €	21 991
Engagements réalisés :	
Pompe Recirculation (Bon'AIR. S-M)	-1 105
Electropompe N°2 (Reculée. S-M)	-2 601
Electropompe N°1 (Hackaert. B-P)	-1 837
Aérateur Pont-Brosse (S-B. L)	-12 691
Aérateur Pont-Brosse (M)	-12 691
Barre de guidage P1 (Méniviers G-M)	-305
Barre de guidage P2 (Méniviers G-M)	-305
Agitateur Silo Boues (Hackaert. B-P)	-3 010
Barre de guidage P1 (H du M. B-P)	-305
Barre de guidage P2 (H du M. B-P)	-305

Electropompe N°1 (La Pointe .M)	-2 800
Electropompe N°1 (Reculée. S-M)	-2 601
Electropompe N°2 (Hackaert. B-P)	-1 837
Electropompe N°1 (Falaise. A-B)	-2 800
Passerelle Agitateur (Reculée. S-M)	-2 218
Agitateur de fond (Reculée. S-M)	-2 581
Compresseur d'air (P-B. S-M)	-904
Electropompe N°2 (Vaton. S-M)	-3 496
Electropompe N°2 (La Pointe .M)	-2 800
Electropompe N°2 (Union. S-M)	-1 474
Vanne Ref Ppe N°1 (Bas du Bourg.M)	-768
Clapet Ref Ppe N°1 (Bas du Bourg.M)	-524
Vanne Ref Ppe N°2 (Bas du Bourg.M)	-768
Clapet Ref Ppe N°2 (Bas du Bourg.M)	-524
Chambre a vannes (Bas du Bourg.M)	-7 220
Aérateur Pont-Brosse (M)	-1 663
SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/10	-114 488

11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

	Montants
SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/09	0
<i>Dotation au COMPTE année 2010</i> Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2010 22575 € x 1.1409 = 25755 €	25 755
<i>Engagements réalisés :</i> Néant	0
SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/10	25 755

11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fond à date.

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Déléguétaire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Le détail récapitulatif des opérations engagées au titre du programme de renouvellement et du fond contractuel est fourni en annexe.

12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

12.1 LE CARE

SMDS

01/06/2011

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2010

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région	LES ANTILLES
Centre	SMDS
Département	MARTINIQUE
Collectivité	SCNA - EU

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2009	Année 2010	Ecart en %
PRODUITS		911,6	966,4	6,0
Exploitation du service	447,4	486,5		
Collectivités et autres organismes publics	459,0	453,0		
Travaux attribués à titre exclusif	5,1	2,6		
Produits accessoires	0,1	24,3		
CHARGES	1 403,7	1 579,9	12,6	
Personnel	393,2	376,0		
Energie électrique	97,8	99,2		
Produits de traitement	0,3	1,1		
Analyses	5,2	4,1		
Sous-traitance, matières et fournitures	218,7	288,6		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	8,1	29,3		
Autres dépenses d'exploitation	75,4	166,8		
- Télécommunications, poste et télégestion	9,0	13,0		
- Engins et véhicules	40,8	56,3		
- Informatique	27,2	50,8		
- Assurances	-12,1	1,1		
- Locaux	7,8	9,5		
- Divers	2,5	36,0		
Contribution des services centraux et recherche	22,6	25,7		
Collectivités et autres organismes publics	459,0	453,0		
- Part collectivité	416,0	393,0		
- Autres organismes publics	43,0	60,0		
Charges relatives aux renouvellements	83,6	104,0		
- Pour garantie de continuité du service	37,2	52,5		
- Programme contractuel	25,4	25,8		
- Fonds contractuel	20,9	25,7		
Charges relatives investissements du domaine privé	26,8	26,2		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	13,0	6,0		
RESULTAT AVANT IMPOT	-492,1	-613,5	-24,7	
RESULTAT	-492,1	-613,5	-24,7	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
y compris redevance domaniale, département, région, Etat et redevance d'occupation du
domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 172-072003-972001-02 2010120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :
comprennent annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 01/06/2011

12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégué de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégué sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégué de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégué de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le déléguétaire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Déléguétaire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.

- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au déléguétaire
 - Les primes dommages ouvrages
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au déléguétaire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

- « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le déléguétaire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le déléguétaire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du déléguétaire, sur un programme pré-déterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le déléguétaire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du déléguétaire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le déléguétaire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le déléguétaire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le déléguétaire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) **Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) **Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

13 SPECIMENS DE FACTURES

13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile
97230 SAINTE MARIE
Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30

Téléphone : 05 96 69 54 84
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74

Contactez nous et gérez votre compte sur www.smds.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2011

Référence à rappeler

00

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	33,33 €
Consommation TTC	229,02 €
Total facture TTC	262,35 €
	262,35 €

SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE TVA Intracommunautaire n°FR 95 542 080 486
Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguétaire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
STE MARIE			120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN	FACTURE N°Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation		Abonnement	TVA
					€ HT	€ HT		
Collecte et traitement des eaux usées	238,94 € HT	243,97 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part SMDS		Année 2011					32,64	2,10
Consommation Part SCNA		Année 2011		120	0,9148	109,78		2,10
Consommation Part SMDS		Année 2011		120	0,8043	96,52		2,10

Organismes publics	18,00 € HT	18,38 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)		Année 2011		120	0,1500	18,00		2,10

Total Facture	262,35 € TTC	HT soumis à TVA : 256,94 €
		TVA sur les débits : 5,41 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Rapport Annuel du Déléguétaire



Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile
97230 SAINTE MARIE
Lundi au Vendredi 7h45 - 12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30

Téléphone : 05 96 69 54 84
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74

Contactez nous et gérez votre compte sur www.smds.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2010

Référence à rappeler

00

DESTINATAIRE DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	32,61 €	
Consommation TTC	226,91 €	soit 0,0019 €/Litres
Total facture TTC	259,52 €	
		259,52 €

SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE TVA Intracommunautaire n°FR 95 542 080 486
Conformément à l'article 27 de la loi Informatiques et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins de service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguétaire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
STE MARIE			120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN	FACTURE N°Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation		Abonnement	TVA
					€ HT	€ HT		
Collecte et traitement des eaux usées	236,18 € HT	241,14 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part SMDS		Année 2010					31,94	2,10
Consommation Part SCNA		Année 2010		120	0,9148	109,78		2,10
Consommation Part SMDS		Année 2010		120	0,7872	94,46		2,10

Organismes publics	18,00 € HT	18,38 € TTC	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation		Abonnement	TVA
						€ HT	€ HT		
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)		Année 2010		120	0,1500	18,00			2,10

Total Facture	259,52 € TTC	HT soumis à TVA : 254,18 € TVA sur les débits : 5,34 €
----------------------	---------------------	---

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

14 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du déléguétaire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveillance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du déléguétaire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le déléguétaire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le déléguétaire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le déléguétaire ne puisse s'y opposer

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement d'élimination) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement de l'installation sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchements placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations intérieures de l'usager..

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du déléguétaire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléguétaire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée, par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements..

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Déléguétaire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Déléguétaire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Déléguétaire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Déléguétaire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléguétaire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous-pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).

15 ANNEXES

15.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [A] - Brassage-Aération	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	7
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [R] - Stockage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1

Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage Cayali 1	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Cayali 1	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Cayali 1	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 1	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Cayali 1	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage Cayali 1	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 1	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Cayali 1	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Cayali 1	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [A] - Brassage-Aération	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	3

Rapport Annuel du Déléguétaire



(Marigot)		
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	16
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
STEP Bellevue (Trinité)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
STEP Bellevue (Trinité)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste injection d'air Bellevue	E [C] - Aéraulique	1
Poste injection d'air Bellevue	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	4
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [C] - Aéraulique	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	8
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [C] - Aéraulique	14
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	53
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	51
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [J] - Climatisation-Isolation	1
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	16

Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	27
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [R] - Stockage	3
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	10
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	26
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [U] - Sécurité-Protection	8
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
RELEVEMENT TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [C] - Aéraulique	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	37

Rapport Annuel du Déléguétaire



Pointe)		
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	15
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	9
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	17
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	13
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2

Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	11
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Station d'épuration LA FRAICHEUR (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage Cayali 2	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Cayali 2	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Cayali 2	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 2	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Cayali 2	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage Cayali 2	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 2	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Cayali 2	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Cayali 2	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage Place de la Résistance	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Place de la Résistance	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Place de la Résistance	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Place de la Résistance	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2

Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Bache de mise en charge de Bois Lézard	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Bache de mise en charge de Bois Lézard	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Bache de mise en charge de Bois Lézard	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
STEP DENEL	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Bache de mise en charge de Denel	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [M] - Energie-Motorisation	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [M] - Energie-Motorisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [U] - Sécurité-Protection	3
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Station d'épuration SAINTE CATHERINE (Biodisque)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1

Rapport Annuel du Déléguétaire



15.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION

SMDS		Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE		Date : 21/05/2011	
Produit : Assainissement	Référence contrat : 97200102	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société		
Prix HT à compter du 01/01/2011		Part SMDS			
Devise : Euro		Revenu : Abonnement - Part SMDS			
Prix révisé = [K=1,165626] * Prix de base		Date d'actualisation : 07/01/2011	K : 1,165626		
Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix					
Formule de révision : $0,15 + 0,72 \times \text{INSEE} 98,0 + 0,16 \times \text{TP10a/TP10a} + 0,13 \times \text{FSD2/FS2D} + 0,04 \times \text{MELVA 000/MELVA 000}$					
$K = 0,15 + 0,52 \times \text{INSEE} 98,0 + 0,16 \times \text{TP10-A/TP10-A} + 0,13 \times \text{FSD2/FS2D} + 0,04 \times \text{EL40-10-10/EL40-10-10}$					
Applications des indices : Valleur connue					
K intermédiaire : 1,165626					
Valeurs de base des paramètres utilisés					
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Ref.	Durée
SINSEE98 (DARES)	121,90000				
Substitué avec coeff. 1,3902 par 1,567407	1,567407	30/09/2010	13/12/2010	SITE INTERNET INSEE	1,3902
TP10a	CANALISATIONS, ECOUTS, ASS, ADDUCTION EAU AVEC TUYAUX	102,00000	01/08/2010	03/12/2010	MTTB N°534
FSD2	FRACS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB, C.D)	100,90000	01/11/2010	31/12/2010	MTTB 1588
MELVA000	ELECTRICITE MOYEN. TENSION TARIF VERT A. BASE 2000	103,30000			
	Substitué avec coeff. 1,033 par 1,570234	1,570234	01/11/2010	23/12/2010	SITE INTERNET INSEE
					1,033
					123,40000

Rapport Annuel du Déléguétaire



Détail du calcul du coefficient de variation						
$Réultat = 0,15 + 0,52x(SINSE96/SINSE96) + 0,16x(TP10a/TP10a) + 0,13x(FSD2/FSD2a) - 1,14x(MELYA00/MELYA00)$						
-	+	0,15				0,15 0000 0,00
-	+	0,52	x	(143,8857/121,9)		+
-	+	0,16	x	(126,8/142)		0,613786 4,15
-	+	0,13	x	(119,2/10,9)		+
-	+	0,04	x	(127,4722/103,2)		0,158901 56,1
-						+
-						0,153577 5,00
-						+
-						0,0493 50 0,00
-						====
-						1,165626 176

K définitif : 1,165626						
CRITERES TARIFIAIRES						
Localité sur point de fourniture : LE MARIGOT, LORRAIN, LAMARIN, LA TINTA, BOUILLON, LA TRINITE, LADOUA, BOURG, GROS MORNÉ, GRANDE RIVIÈRE, BASSÉE POINTE, STE MARIE, TINAO, COUBA, MARE						
Agent de la société : (Non) (Oui)						

Localité sur point de fourniture : LE MARIGOT, LORRAIN, LAMARIN, LA TINTA, BOUILLON, LA TRINITE, LADOUA, BOURG, GROS MORNÉ, GRANDE RIVIÈRE, BASSÉE POINTE

Tranches						
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Non	32,00	32,64				
Oui	38,00	37,64				

Localité sur point de fourniture : STP MARIGOT

Tranches						
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Agent de la société	28,00	34,64				
Non	28,00	34,64				
Oui	28,00	32,64				

Localité sur point de fourniture : MACOURA

Tranches						
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Agent de la société	28,00	34,64				
Non	28,00	34,64				
Oui	28,00	32,64				

Localité sur point de fourniture : d'utres

Agent de la société	Tranches				
	Prix de base n.r.	Prix actualisé n.r.	Prix de base n.r.	Prix actualisé n.r.	Prix de base n.r.
Non					
Oui					

n.r. = non assujetti à la redevance

Rapport Annuel du Déléguataire



SMDS Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE Référence contrat : 972001/02		Date : 21/05/2011					
Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société					
Prix (HT) à compter du 01/10/2007 Devise : Euro	Part SMDS	Relevance : Abonnement 2nd trimestre 2007. Agent SMDS - part SMDS Date d'actualisation : 09/10/2007 K : 1,165626					
Agent de la société : (Non)Qui	CRITERES TARIFAIRES						
Agent de la société : Non							
n.r. = non assujetti à la redevance		Tranches					
Véler	Créière	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
		n.r.					
Agent de la société : Oui				Tranches			
n.r. = non assujetti à la redevance							
Véler	Créière	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
		n.r.					
SMDS	Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE Référence contrat : 972001/02	Date : 21/05/2011					
Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société					
Prix (HT) à compter du 01/01/2011 Devise : Euro Prix révisé = [K = 1,165626] * Prix de base	Part SMDS	Relevance : Customisation - Part SMDS Date d'actualisation : 07/01/2011 K : 1,165626					
Formule de révision : $0,15 + 0,52x(SINSE980) + 0,16x(TP10a_0) + 0,13x(FSD2) + 0,14x(MELVA_006)$	Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix						

Rapport Annuel du Déléguétaire



K = 0,15 + 0,52ENS-MENS/00 + 0,16TP10-A/TP10-A0 + 0,13FSD2/FSD20 + 0,04EL40-10-10/EL40-10-100

Applications des indices : Valeur courante

K intermédiaire : 1,165126

Valeurs de base des paramètres utilisés

Indice	Nom	Valeur de base	Date application	Date publication	Ref.	Durée	Race.	Valeurs actualisées au 01/01/2011	
								Publication	Valeur actualisée
SINSE93	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES)	121,90000							143,88570
	Substitué avec coeff. 1,3902 par 1,67407	1,67407	30/09/2010	13/12/2010	SITE INTERNET INSEE		1,3902	1,03,50000	
TP10_a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT EAU AVEC TUYAUX	102,00000	01/08/2010	03/12/2010	MTPE N°5384			1,26,30000	
FSD12	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REEMPLACEMENT PSDB.C.T)	100,90000	01/11/2010	31/12/2010	MTPE 5388			119,2,0000	
MELVAN00	ELECTRICITE MOYEN TENSION-TARIF VERT A BASE 2000	103,30000						127,47220	
	Substitué avec coeff. 1,033 par 1,570284	1,570284	01/11/2010	23/12/2010	SITE INTERNET INSEE		1,033	123,40000	



15.3 CALCUL DES INDICES DE REVISION POUR LE RENOUVELLEMENT

INDICES - VALEURS DE BASE & REVISION																	
Paramètres	Définition des paramètres															Valeur de base	Commentaires
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers															121.9	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux															102.0	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)
FSD2	Indice Frais et Services Divers															100.9	Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2)
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers															121.9	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux															102.0	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)
FSD2	Indice Frais et Services Divers															100.9	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)
EI	Coût de l'électricité tarif vert A d'EDF - 40 10 10															103.3	Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2)
TEMPE	Taux Européen Moyen Pondéré - EONIA																Moyenne arithmétique au cours de l'année N (art. 7.3.2)
Evolution des indices / année																	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
ENS-O - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K	121.9	125.5	129.4	133.2	133.2	101.2	103.2										
TP10-A - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K	102.0	106.2	110.8	115.2	115.2	123.6	126.8										
FSD2 - Valeur connue au 01.12.N-1 (art. 37.2) pour K	100.9	106.3	109.1	112.2	114.1	113.9	118.8										
ENS-O - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K1	121.9	125.5	129.4	133.2	138.6	101.7	103.5										
TP10-A - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K1	102.0	106.2	111.0	115.2	122.4	123.5	126.9										
FSD2 - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K1	100.9	106.3	109.1	114.1	116.5	114.3	119.2										
EI - Valeur connue au 01.01.N (art. 7.3.2) pour K1	103.3	103.3	105.0	106.5	108.6	116.9	123.4										
TEMPE		2.8367%	3.8622%	4.0000%	0.7149%	0.3386%	0.3386%										
K	1.0000	1.0292	1.0595	1.0889	1.0899	1.1442	1.1670										
K1	1.0000	1.0289	1.0573	1.0872	1.1254	1.1409	1.1658										
K3	1.0000	1.0284	1.0386	1.0400	1.0071	1.0034	1.0034										
Formules de révision																	
K =	0.15 + [0.55 x ENS0 _n / ENS0 ₀] + [0.25 x TP10An / TP10Ao] + [0.05 x FSD2n / FSD20]																
K2bis _n =	0.15 + [0.52 x ENS0 _n / ENS0 ₀] + [0.16 x TP10An / TP10Ao] + [0.13 x FSD2n / FSD20] + [0.04 x Eln / El0]																
K3 _n =	1 + TEMPE _n																

15.4 LES NOUVEAUX TEXTES RÉGLEMENTAIRES

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Autosurveillance

Circulaire du 29 septembre 2010

relative à la surveillance de la présence de micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel

La présente circulaire a pour objet la mise en place d'une action de **mesures de flux de certains micropolluants** contenus dans les rejets des stations d'épuration urbaines, déversés dans les milieux aquatiques. Les modalités d'autosurveillance de certaines STEP sont impactées. Ces nouveaux paramètres à analyser feront l'objet d'un arrêté complémentaire pris par la Police de l'eau, et notifiés au maître d'ouvrage de la STEP.

Elle prévoit ainsi une modification des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'ici le 31/12/2010 pour les STEP > 6000kg DBO5 et d'ici le 31/12/2011 pour les STEP > 600kg DBO5.

Réutilisation des eaux usées traitées

Arrêté du 2 Août 2010

(JO 31/08/2010)

relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts

Le présent arrêté fixe les prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation d'eaux usées traitées, en sortie de station d'épuration urbaine, à des fins d'irrigation de cultures ou d'espaces verts. Ces prescriptions visent à garantir la protection de la santé publique, de la santé animale et de l'environnement ainsi que la sécurité sanitaire des productions agricoles.

Toute personne souhaitant réaliser une installation ou procéder à une activité d'utilisation d'eaux usées traitées à ces fins, adresse un dossier de demande au préfet du département. Cette personne peut être le propriétaire ou l'exploitant de la station d'épuration, ou le propriétaire ou l'exploitant des parcelles à irriguer.

Milieux aquatiques

Arrêté du 25 janvier 2010

(JO 24 février 2010)

établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement

Un programme de surveillance de l'état des eaux est établi en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement pour chaque bassin ou groupement de bassins afin de dresser un tableau cohérent et complet de l'état de ses eaux. Ce programme s'applique aux masses d'eau de surface et aux masses d'eau souterraine. Ce programme est conçu afin de permettre la classification des masses d'eau.

Arrêté du 25 janvier 2010

(JO 24 février 2010)

relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement

Circulaire du 12 novembre 2010

(MEDDTL n°2010-23 du 25 décembre 2010)

relative à l'organisation et la pratique du contrôle par les services et établissements chargés de mission de police de l'eau et de la nature

Une feuille de route est fixée aux polices de l'eau et de la nature pour renforcer la coordination entre services et prioriser les actions.

Ainsi il est fixé un **objectif de contrôle de 20 % des stations d'épuration identifiées comme étant à enjeu**, c'est-à-dire les stations à mettre en conformité avec la directive ERU et les stations dont le rejet entraîne un risque de non-atteinte du bon état des eaux.

Points de contrôle :

- fiabilité du dispositif d'autosurveillance ;
- vérification des données d'autosurveillance, en particulier sur la qualité du rejet ;
- contrôle du registre : débits horaires, incidents... ;
- sur quelques stations : réalisation de prélèvements de contrôle au point de rejet, permettant de vérifier les résultats du dispositif d'autosurveillance ;

De même, concernant les Plans d'épandage, il est fixé un objectif de contrôle de 5 % des stations d'épurations à enjeu au regard de la directive boues (notamment STEP présentant des risques de non-conformité ponctuelle des boues).

Fond de garantie « Risques épandage »

Instruction fiscale du 20 avril 2010

(BO Impôts 27/04/2010)

règles applicables à la taxe pour le fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles.

Une taxe sur les boues d'épuration urbaines et industrielles due par les producteurs de boues a été créée par la LEMA du 30/12/2006. Elle s'applique aux boues produites à compter du 18 mai 2009, date de publication du décret en Conseil d'Etat n° 2009-550 relatif à l'indemnisation des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles.

Les recettes de la taxe financent le fonds de garantie des risques liés à l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines ou industrielles mentionné à l'article L.425-1 du code des assurances. La présente instruction a pour objet de commenter les règles applicables à cette taxe constatée, recouvrée et contrôlée comme en matière de TVA.

Elle précise notamment que la taxe s'applique à la production en France de boues d'épuration, urbaines ou industrielles, quelle que soit l'utilisation finale qui en est faite (valorisation agricole par épandage des boues, ou élimination par incinération ou par mise en décharge en tant que déchets ultimes, etc.)

Schéma national des données sur l'eau

Arrêté du 26 juillet 2010

(JO 24/08/2010)

Approuvant le Schéma national des données sur l'eau

L'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) a dans ses missions de réaliser un système d'information. Il recueille pour ce faire les données et indicateurs relatifs à l'eau, aux milieux aquatiques et à leurs usages ainsi qu'aux services publics de distribution d'eau et d'assainissement (art D 231-12-2 CEnv).

La mise en œuvre de la directive sur l'eau impose à la France de se doter d'un système d'information sur l'eau fiable, complet avec des données cohérentes et harmonisées, et ensuite mises à disposition. Désormais, le schéma national des données sur l'eau, piloté par l'ONEMA, va faciliter cette priorité en organisant le travail de la communauté des acteurs de l'eau et en donnant une véritable feuille de route pour les années à venir.

Eaux pluviales

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

Art 165

Création d'un service public administratif de « gestion des eaux pluviales urbaines » sous la responsabilité des communes, et recouvrant la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales des aires urbaines

Il est créé pour ce faire une taxe mise à la charge des propriétaires publics ou privés des terrains et des voiries situés en zone urbaine, assise sur la superficie cadastrale des terrains, et qui tient compte des parties non imperméabilisées de la parcelle, qui viennent ainsi en déduction. Son montant est fixé par délibération dans une limite de 1 €/m².

Les modalités d'application sont précisées par décret à paraître en 2011.

Assainissement non collectif

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

Art 159

Depuis le 1^{er} janvier 2011 est désormais exigé par le code de la construction et de l'habitation, parmi les diagnostics réglementaires à fournir lors d'une cession immobilière, un diagnostic de l'installation d'ANC datant de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente. Si l'installation ANC est non conforme les travaux de mise en conformité devront être réalisés dans un délai d'1 an après l'acte de vente

Par ailleurs les communes ont la possibilité avec l'accord écrit des propriétaires de réaliser et effectuer les travaux de réhabilitation prescrits dans le document de contrôle.

Délégation de service public

Loi du 12 juillet 2010

(JO 13/07/2010)

Portant Engagement national pour l'environnement (Grenelle II)

Remise de document à l'échéance du contrat de DSP (Art 163)

Au moins six mois avant l'échéance du contrat, le déléguétaire doit remettre le fichier des abonnés, constitué des données à caractère personnel pour la facturation de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les caractéristiques des compteurs et les plans des réseaux mis à jour.

Les modalités d'application de cette obligation (notamment les modalités de transmission des données à caractère personnel au déléguétaire, de traitement et de conservation de ces données par celui-ci, et de transmission de ces données au service chargé de la facturation) seront définies par un décret à paraître en 2011.

Avenant concessif (Art 85)

Une nouvelle possibilité d'avenant concessif est prévue afin de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables.

Ainsi il peut être recouru à l'article L 1411-2b du CGCT lorsque des investissements matériels non prévus au contrat initial, modifient l'économie du contrat et entraînent une augmentation de prix manifestement excessive, si ces investissements sont rendus nécessaires par l'utilisation nouvelle ou accrue d'énergies renouvelables ou de récupération, si la durée de la convention restant à courir avant le terme de la prolongation est supérieure à trois ans.

Redevance d'occupation du domaine public

Décret n° 2010-1703 du 30 décembre 2010 relatif aux redevances dues à l'Etat en raison de l'occupation de son domaine public par des ouvrages des services d'eau et d'assainissement

(JO du 31/12/2010)

La loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a modifié l'article L. 2125-2 du Code général de la propriété des personnes publiques pour prévoir que le régime des redevances dues par les services d'eau potable et d'assainissement des collectivités locales et de leurs groupements pour l'occupation du domaine public de l'Etat serait fixé par décret : le décret institue ainsi un plafond pour le montant de ces redevances, identique au plafond applicable aux redevances perçues par les collectivités locales pour le même motif, en application du code général des collectivités territoriales. (cf Décret 2009-1683 du 30 décembre 2009)

Intercommunalité

Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales Et sa circulaire d'application du 27 décembre 2010

(JO du 17 décembre 2010)

Dans chaque département les préfets sont chargés d'élaborer au plus tard au 31 décembre 2011 un schéma de coopération intercommunal qui vise le triple objectif suivant :

- La couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales
- La rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre
- La réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes et notamment la disparition des syndicats devenus obsolètes